

**UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES**

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie L.M.D

Option : Sociologie de Travail et des Ressources Humaines

Thème :

**La conciliation entre la vie professionnelle et la vie
familiale des enseignantes du cycle secondaire**

Cas pratique : lycée Hafsa d'Akbou

Lycée BOUKIDER Slimane de Beni Maouche

Présenté par :

M^{lle} : HILEM Rima

M^{lle} : HAROUN Lynda

Encadré par :

M^r : NEGROUCHE.H

Année Universitaire

2013-2014

Remerciements

Au terme de ce travail

Nous tenons à remercier Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage, la volonté et la patience pour achever ce travail.

Notre profonde gratitude et nos sincères remerciements à notre promoteur **M : NEGROUCHE. Hamid** pour ses orientations et le temps qu'il nous a accordé pour notre encadrement.

Nous remercions également les responsables des deux lycées BOUKIDER Slimane de Beni Maouche et Hafsa d'Akbou qui nous ont facilité la tâche.

Merci

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

En premier lieu à mes très chers parents qui m'ont soutenue et veillé sur ma bonne éducation et ma réussite dans la vie, je leur présente toutes mes reconnaissances, un profond amour et respect.

A mon frère Saïd qui ma aidé dans ce travail.

A mes sœurs Saida, Yasmina, Malika et son mari Mouhend

Nabila et son mari Yazid surtout la petite

Layana.Ines

A Papaet Mamina et Khouder.

A toutes mes amies : Rahima, Kahina, Ryma.

A mon promoteur M : NEGROUCHE H.

H. RIMA

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de mon père

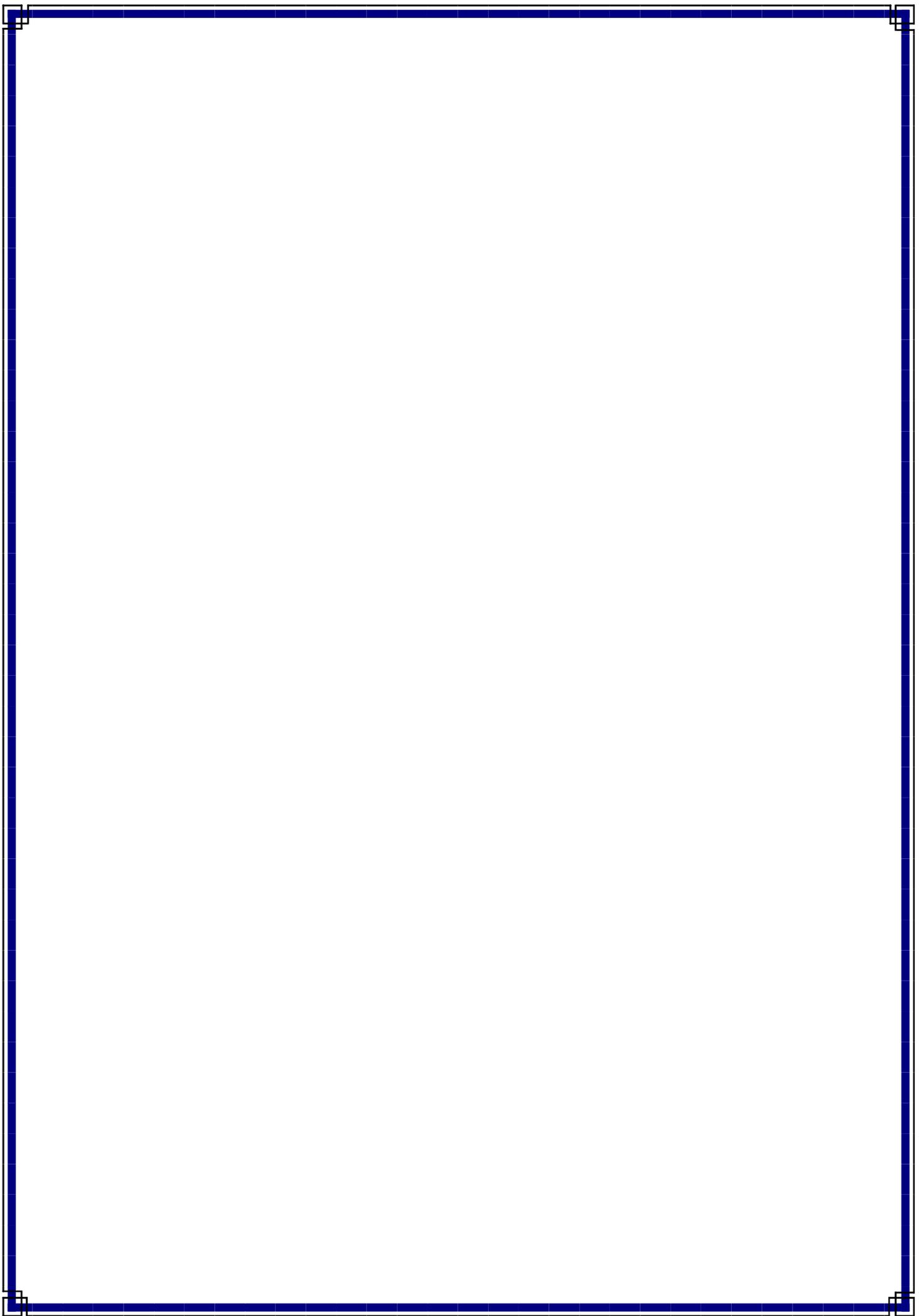
A ma perle rare, ma mère

A mon promoteur : M^r NEGROUCHE.H

A ma binôme et toute sa famille

A qui je dois ma réussite, à tous mes proches de près ou de loin et à tous mes copines.

Lynda



Sommaire

Sommaire

Liste des tableaux

Introduction

Chapitre I : le cadre méthodologie de l'étude

Section n° 1 : La détermination de sujet d'étude :

1- Les raison du choix de thème.....	6
2- Les objectifs de la recherche.....	7
3- La problématique.....	8
4- Les hypothèses formulées.....	11
5- La discussion des deux hypothèses.....	12
6- La définition des concepts et notion clés.....	13
7- Les difficultés rencontrés.....	19

Section n° 2 : les méthodes et les techniques de collecte des données :

1- La pré- enquête.....	21
2- Les résultats de la pré-enquête.....	22
3- Les méthodes adoptées.....	22
4- Les techniques utilisées.....	23
5- L'échantillonnage et la construction de la population d'étude.....	24
6- Les études antérieures.....	26

Chapitre II : le cadre théorique de l'étude

Section n° 1: la femme et la famille Algérienne entre hier et aujourd'hui.

1- la femme dans la structure de la famille traditionnelle.....	38
2- Le rôle de la femme Algérienne entre traduction et modernité.....	39
2-1 Le rôle de la femme dans la famille traditionnelle.....	39.
2-2 Le rôle de la femme dans la famille moderne.....	39
3- La comparaison entre la femme Algérienne traditionnelle et moderne.....	41
4- La scolarisation des filles.....	42
5- L'accée de la femme Algérienne au travail d'enseignement.....	43

Section n° 2 : la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

1- Définition de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.....	46
2- La signification de la conciliation pour les enseignantes.....	47
3- La sphère privée et les enjeux de la conciliation.....	48
4- 3-1 Les enfants une préoccupation centrale.....	49
5- 3-2 Le travail domestique est un compromis.....	50
6- 3-3 Le champ domestique est un rapport social.....	50
7- Les horaires de travail.....	53
8- Les femmes enseignantes et le temps de loisirs.....	54

Section n° 3 : l'aménagement du temps de travail

L'aménagement du temps de travail.....	58
1- Les enseignantes et la réduction du temps de travail.....	59
2- Les enseignantes et le travail à temps partiel.....	60
3- Les enseignantes et le travail domestique.....	61
4- Le partage des tâches au sein du foyer Algérien.....	62
5- L'enseignante face à une double journée.....	63

Chapitre III : Le cadre pratique de l'étude.

Section n° 1 : Présentation et analyse des données de la première hypothèse.

1- Présentation de l'organisme d'accueil.....	67
2- Présentation des données de la première hypothèse.....	71
3- Analyse des données de la première hypothèse.....	71

Section n° 2 : Présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse.

1- Présentation des données de la deuxième hypothèse.....	84
2- Analyse des données de la deuxième hypothèse.....	84
3- Synthèse des résultats des deux hypothèses.....	92

La conclusion

La liste bibliographique

Les annexes

La liste des tableaux

tableau	Titre des tableaux	page
1	La répartition des enquêtées selon l'âge.	71
2	La répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale.	72
3	La répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction.	73
4	La répartition des enquêtées selon leurs enceinté.	74
5	La répartition des enquêtées selon la proximité de lieu de travail.	75
6	La répartition des enquêtées selon le nombre d'enfant.	76
7	La répartition des enquêtées selon ci le conjoint travail.	77
8	La répartition des rôles sociaux et l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes.	78
9	Le degré de travail et l'accomplissement des devoirs familiaux.	80
10	La répartition des enquêtées selon l'occupation des enfants et leurs relation avec eux.	82
11	La répartition des enquêtées selon l'aménagement de temps de travail permet aux enseignantes de mieux concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle.	84

12	Le rapport entre la capacité de concilier et la surcharge des travaux.	87
13	L'âge des enquêtées et la capacité de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle.	89
14	La répartition des enquêtées selon leurs temps de loisirs.	91

Introduction

Introduction :

De nos jours, le concept de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est devenu un sujet d'actualité et une problématique assez complexe.

La sortie de la femme de son isolement et son arrivée massive sur le marché de travail ont engendré l'apparition de cette nouvelle problématique. La femme est devenue un agent économique actif, ce que lui incombe une responsabilité professionnelle à côté de la responsabilité familiale, par conséquent la conciliation des deux sphères devient le plus compliquée.

Le travail des enseignantes a connu une augmentation très importante ces dernière années, les femmes en de plus en plus nombreuses à voir une solide formation professionnelle ou un niveau d'étude élevé et souhaite légitimement exercer une vie professionnelle et faire carrière.

Ce passage des femmes de la sphère privée à la sphère publique a remis en cause le modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur et de la femme dévouée aux affaires de la famille, tout en permettant à celle-ci d'acquérir une certaine autonomie financière et de s'épanouir sur le plan professionnelle.

La généralisation du travail féminin nous éloigne de plus en plus d'un modèle de couple où les tâches étaient attribuées uniquement à la femme, la gestion de la maison et des enfants ; à l'homme, la responsabilité financière du foyer et la vie professionnelle.

Dans les pays Européens, le phénomène de conciliation ne touche pas uniquement les femmes, les hommes aussi doivent établir un équilibre entre une activité professionnelle et des responsabilités familiales.

En Algérie, la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle est devenu un sujet de société, un enjeu démographique et d'égalité entre les hommes et les femmes. C'est une question qui concerne majoritairement les femmes car ce sont-elles qui sont sanctionnée par le fait d'avoir des enfants, ce sont elle qui assument la majorité des taches éducatives et domestiques, donc la difficulté de conciliation travail-famille est très élevée chez les femmes.

De ce fait, nous allons exposer notre travail, que sa problématique s'articule autour de la question suivante : « comment les enseignantes arrivent t'elles à concilier entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles ? » pour répondre a ces préoccupations, nous avons divisé notre travail en trois grand cadres : méthodologique, théorique et pratique.

Premièrement la partie méthodologique qui consiste à étudier :

D'abord, les raisons et les objectifs de la recherche, après la problématique ou nous avons suivi un ordre chronologique des différentes étapes qu'a connues la femme dans sa vie familiale et professionnelle jusqu'à la question de la conciliation. Ensuite les hypothèses de la recherche. Puis la définition des concepts et notion clés, que nous avons jugées importants dans la recherche. Enfin la démarche méthodologique qui comporte en elle-même : les méthodes, les différentes techniques utilisées, la population d'étude, l'échantillon de cette recherche et la méthode de l'échantillonnage.

Deuxièmement la partie théorique laquelle se compose de trois sections, la première section : la femme et la famille Algérienne entre hier et aujourd'hui. La deuxième section : la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. La troisième section : l'aménagement du temps de travail.

troisièmement et la dernière partie concerne le cadre pratique de l'étude ou nous avons établi un petit aperçu historique, une présentation de l'établissement dans laquelle nous avons effectué le stage pratique, l'analyse des données recueillies et leurs interprétation.

Enfin nous terminons notre travail par une conclusion.

Le cadre méthodologique de l'étude

La détermination de sujet d'étude

- 1- Les raisons du choix de thème**
- 2- Les objectifs de la recherche**
- 3- La problématique**
- 4- Les hypothèses**
- 5- La discussion des deux hypothèses**
- 6- La définition des concepts et notion clés**
- 7- Les difficultés rencontrées**

1-Les raisons du choix de thème :

Le rôle des femmes est très important surtout dans le cadre de l'éducation notamment les enseignantes en Algérie parmi les raisons qui nous incite à choisir ce thème :

1-1 Les raisons objectives :

-Étudier la situation de la femme enseignante Algérienne dans sa vie professionnelle.

-A ce que l'enseignante arrive a concilié entre ses deux vies : privée et professionnelle.et dans quelles condition et contraintes.

-Comprendre la valeur et le rôle des femmes enseignantes

-Connaitre et résoudre les problèmes qui en peuvent confronter nous même dans le futur comme des cadres et comment concilier la vie privée avec la vie professionnelle.

1-2 Les raisons subjectives :

-Savoir comment les enseignantes s'organisent elles et gèrent leurs temps afin de mieux articuler entre la vie privée et la vie professionnelle, et d'accomplir leurs taches ménagères pour trouver un temps libre pour leurs loisirs.

-L'importance de sujet qui concerne notre avenir comme des futures femmes actives et peut être des cadres après les études universitaires qui va nous permettre de faire un plan très utile pour mieux concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle.

2- Les objectifs de la recherche :

-Découvrir les contraintes rencontrées par les femmes enseignantes au travail dans l'exercice de leur métier et hors travail.

-Montrer l'importance des conditions de travail et leur impact sur la santé des femmes enseignantes.

-Chercher à comprendre si le métier de l'enseignement est réellement un facteur de promotion et d'émancipation dans la vie professionnelle des femmes.

On peut dire que l'objectif global de notre étude est de savoir si le bien être des femmes enseignantes comme ressource nécessaire et importante est pris en considération par la famille.

3- La problématique :

« La culture patriarcale algérienne confère à la femme un rôle important en lui assignant un statut stratégique dans la reproduction sociale mais elle limite sa vie à la sphère domestique »¹ ce qu' est aujourd'hui contrarié par la présence de la femme prenant part à l'activité économique car le statut de la femme algérienne connaît une évolution par la scolarisation des filles et l'accès à l'instruction .

De ce fait la femme algérienne est devenue capable d'être employée et être salariée.

D'une certaine manière ,nous pouvons parler de la dignité et d'intégration sociale acquise par la femme ,lorsqu'elle de comprendre les prix affichés une adresse ,de lire des journaux ,de suivre un film à la télévision ou d'écrire une lettre ou une requête .l'alphabétisation lui permet d'établir une relation avec le réel ,le quel est organisé sur la base de la scolarisation supposé des individus en lui permettant de sortir de son isolement social ,de sa relégation , l'alphabétisation lui rend sa dignité d'être sociale ,base essentielle dans la construction du moi et de l'identité personnelle .«la scolarisation avancée jusqu' à un niveau moyen ou supérieur ,par les débouchés culturels ou professionnels qu'elle ouvre constitue un des éléments les plus importants de l'émancipation des femmes qui se trouve ainsi mieux armées afin d'acquérir leurs droits»².

¹ Lahouari ADDI : Les mutations de la société Algérienne, la découverte, paris, 1999, p 127.

² Souad KHOUDJA : A comme algérienne, Edition ENAL, Alger, 1991, P 93.

Nombre d'exemple illustrent ces spécialisations, dans les attitudes de consommation ou d'achat : les femmes sont sensible à l'influence du mécénat humanitaire ou la dimension écologique et de production de la nature de bien de consommation, tandis que la réduction de la technique s'exerce sur les hommes.

Dans le loisir : l'usage des instruments techniques comme les consoles de jeux ou le micro -ordinateur est plutôt masculin , la fréquentation des équipements culturel plutôt le fait des femmes . les instruments de musique peuvent avoir une image sociale marquée sexuellement : la guitare est virile mais le piano convenable aux personnes du sexe .

La lecture des livres scientifiques et technique est majoritairement le fait des hommes , les activités physiques et les sports se différencient selon les valeurs qui s'y rattachent : recherche de sucée et de la performance dans un cas (pole masculin) dimension ludique personnelle et finalité individuelle dans l'autre cas (pole féminin) la compétition et les sports de lutte sont réservés aux hommes , les activités physiques d'entretien du corps surtout pratiqués par les femmes .¹

Auparavant , l' organisation traditionnelle était caractérisée par la division entre les sexes ainsi que la répartition des rôles sociaux ou l'homme est chargé d'effectuer toutes les activités extérieures , ou moment ou le rôle de la femme est limité a l' intérieur de la maison (ménage ,linge, éducation des enfants ...) avec l'évolution qu'a connue la famille algérienne , suite l'urbanisation et la dégradation de l'organisation traditionnelle après l'indépendance, les connaissent

¹ Souad KHOUDJA, Op Cit, P94.

des changements dans leurs conditions et ont bénéficié de certains acquis : tel la scolarisation l'accès au travail salariales et l'occupation de l'activité productive qui valorise son existence Sa participation à l'activité économique lui a permis de modifier le mode et le rythme de sa vie quotidienne qui se caractérise par une multiplicité des temps sociaux et au même temps ci avoir plus de charge et plus de tâches , ainsi que des responsabilités à assumer .

De nos jours , la place des femmes dans l'activité professionnelle est fait reconnu quant à leur rapport au temps de travail reste différencié parce que les problèmes d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle restent spécifiquement féminin tout se passe comme si ces questions d'articulation ne devaient pas se poser aux hommes, car dans la société algérienne être enseignante signifie assumer ses responsabilités c'est-à-dire avant que la femme exerçant une activité économique , parle de sa vie professionnelle , elle doit d'abord envisager sa vie au sein de son foyer même avec la réduction du temps de travail et le passage à 35 heures les femmes ont déclarées manque de temps et elles manifestent le souhait de vouloir consacrer plus de temps à leurs enfants , et leurs activités personnelles, notamment aux loisirs .¹

Donc les femmes se trouvent contraintes à faire preuve d'une bonne organisation de leur temps, et s'efforcent de le rendre accessible pour elles et pour les autres.

c'est dans cette optique, que nous posons cette question comment les enseignantes exerçant une activité salariale et aménagent-elles leurs temps ?

1-La conception des rôles sociaux influe-t-elle sur le temps des femmes enseignantes ?

¹ Lahouari ADDI, Op Cit, P130.

2- les enseignantes trouvent-elles un temps libre pour leurs loisirs ?

4- Les hypothèses formulées :

Une recherche se situe toujours à croisée d'un travail théorique et d'un travail empirique ,et c'est précisément l'hypothèse qui vient articuler les deux dimensions de travail de recherche et cette dernière est définie :

Selon Raymond QUIVY :«une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui selon les cas ,peuvent être des concepts ou des phénomènes, une hypothèse est donc une proposition provisoire ,une présomption qui demande à être vérifiée...»¹.

Marie – fabienne – FORTIN :« énoncé formel qui prédit la ou les relations attendues entre deux ou plusieurs variables .c'est une réponse plausible au problème de recherche »².

Benoit GAUTHIER :« proposition portant sur un rapport entre des concepts particuliers ou un ensemble de concepts particuliers dont on ne sait pas encore si elle est vraie ou fautive mais au sujet de laquelle on croit que les faits pourront établir soit la vraisemblance ou la fausseté»³.

Dans notre recherche nous avons émis deux hypothèses de recherche pour pouvoir répondre aux questions posées dans la problématique :

1-La répartition des rôles sociaux influe sur l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes.

¹ Raymond QUIVY et LUC VAN CAMPENHOUDT, Manuel de recherche en science sociale ,3eme édition, Dunod, Paris, 1995, P126.

² Marie Fabienne FORTIN, Le processus de la recherche :de la conception à la réalisation, ville Mont- Royal ,Décarie Editeur , 1996,P51 .

³Benoit GAUTHIER, Sous la direction de recherche sociale de la problématique la collecte des données, Montréal, Presses, de l'université du Québec, 1990, P 519.

2-L'aménagement du temps de travail permet aux enseignantes de mieux concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle et de trouver un temps libre pour leurs loisirs .

5- La discussion des deux hypothèses :

-Discussion de la première hypothèse :

Pour répondre aux interrogations de la problématique, deux hypothèses sont émises qui cherchent à expliquer La répartition des rôles sociaux, sur l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes.

La présence du conjoint dans la participation des tâches ménagère, l'éducation des enfants et dans la vie quotidien, est une façon de conciliation pour les femmes afin de s'articuler entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles malgré qu'elle soit une faible présence.

Discussion de la deuxième hypothèse :

La deuxième hypothèse qui cherche à expliquer L'aménagement du temps de travail, permet aux enseignantes de mieux concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle, de trouver un temps libre pour leurs loisirs.

Les enseignantes sont appelées à réaliser l'aménagement de temps de travail, puisque elles travaillent avec des personnes souffrantes, leurs induisant une grande responsabilité qui influent sur leurs vies familiales comme le manque de temps pour leurs loisirs, ce qui est cause de non concilier entre les deux vies.

6-Définition des concepts et notion clés :

✓ Le travail féminin :

De nos jours, on constate une différence d'accès aux professions et dans les salaires, qui peut s'expliquer partiellement par les dispositions de maternités, plus contraignantes pour l'employeur.

« Les femmes occupent majoritairement des emplois dans le secteur tertiaire (service), notamment dans des postes relationnelles ou touchant aux fonctions domestiques (cuisine, ménage, soins, garde et éducation des enfants »¹.

Définition opérationnelle :

Le travail féminin est un ensemble des tâches réalisé par des femmes dans un organisme afin d'atteindre des objectifs.

✓ La vie domestique :

Le travail domestique est défini comme étant un ensemble d'activités non marchands ou hors marché du travail s'effectuant spécialement, par les femmes dans la sphère domestique. Ici il s'agit de la préparation des repas, du soin et de la garde apporté aux personnes âgées ainsi que l'entretien de l'espace domestique, tâches managers, lessive, ménage ...etc.

¹ [WWW. Mémoiroline. Com /04 /08/1093/M- Conciliation-vie privée-vie professionnelle-engagement-travail. Html.](http://WWW.Mémoiroline.Com/04/08/1093/M-Conciliation-vie-privée-vie-professionnelle-engagement-travail.Html)

Les enquêtes budget temps effectuées en Algérie ont étudié le travail domestique des femmes en le considérant comme étant « un ensemble D'activités ménagères a but non lucratif » et précisant que genre de travaux se fait pour « les bénéfices de l'ensemble des membres du ménage (intérêt collectif) »¹.

Selon E Willems « la famille est un produit social reflétant l'image de la société dans laquelle elle évolue. Dans une société statique, la structure familiale reste identique a elle –même dans une société évolutive ou révolutionnaire la famille se transforme ou rythme et aux conditions d'évolution de la société »².

Définition opérationnelle :

La vie/ sphères familiales ou privée : est tout ce qui est strictement intime, personnelle et qui n'est pas ouvert a tout le publique, en effet la vie familiale d'une femme englobe ses responsabilités ses devoirs et ses droits...etc. au sein de ça famille.

✓ La vie professionnelle :

D'après KOLSI MOUHAMED DORRA :

1 « la vie professionnelle, peut être définit comme l'existence menée par un individu résultant de l'accomplissement d'un métier d'une activité exercé pour assurer ses besoins ».

¹.Souad KELKOUL, **Participation de la femme au développent économique et sociale**, CNEAP-.ENUAP, Alger, 2001, P90-91

²Moustafa BOUTFNOUCHT, **La famille algérienne évolution et caractéristique récente**, édition SNED, Alger, 1982, P19.

2 « la vie professionnelle s'entend du temps passé dans ou hors de l'entreprise dans le cadre de l'exercice d'un emploi, ce temps professionnelle est régit par des règles définies par l'employeur la marge d'autonomie du salarié est relativement faible et de l'autonomie liée à ses fonctions ».

3 « ce terme concerne la partie d'une existence humain dans laquelle une activité rémunéré est exercée, les éventuels heurs supplémentaires non payées et les temps de déplacement vers le lieu de travail »¹.

Définition opérationnelle :

Et sa définition opérationnelle dans notre recherche, on va évoquer les femmes travailleuses ou on va étudier la conciliation entre vie domestique et vie professionnelle, ce dernier concept est utilisé dans notre recherche pour déterminer le travail des femmes en dehors du foyer ceci dit ses activités professionnelle sa fonction, sa carrière en entreprise.

✓ Le temps :

« Le temps loin d'être un absolu apparaissait comme une construction sociale, s'enracinant dans un système de valeurs qui s'est long temps modifié au cours des siècles dans le cadre d'une dialectique entre le travail le loisir mais le temps est devenu un enjeu social »

« Le temps c'est de l'argent, disait on en sociologie le temps prend son sens dans la notion de « temporalité » qui veut dire « le temps socialement vécu »

¹ Mohamed KOLSI et Dora JAMOUI, **La conciliation entre la vie privée et la vie et son impacte sur l'engagement au travail**, Tunisie, 2007, PP1-14.

chaque individu chaque groupe sociale et chaque société a sa propre temporalité qui désigne la façon dont on évolue dans le temps »¹.

Définition opérationnelle :

Le temps peut se définir comme une période consacré à la production des biens ou de services, délimitée.

✓ Les temps sociaux :

Les temps sociaux offre une pluralité de sens qui interfère les uns avec les autres, on distingue trois grande types de significations contenue dans la notion de temps sociaux :

1 « la plus généralement part justement de l'irréductibilité de la dimension sociale du temps, il n'est pas de temps indépendant de la société qui le construit, le temps est inséparable du monde des valeurs sociales ».

2 « la notion du temps sociaux est plus limitative, elle met l'accent sur la spécificité du temps sociaux que l'on ne saurait confondre avec les autres formes du temps. Les temps sociaux est alors les temps sociaux logiquement, le temps particulier produit par chaque société ».

3 « les temps sociaux suggère que tout pratique sociale produit son propre temps sociaux, il en résulte une infinité ou une multiplicité de temps sociaux qui suggèrent se coordonnent ou se contraient dans des combinaisons variables »².

¹ Akbar MOLAJONI, Dictionnaire de sociologie contemporaine, édition Zagros, paris, 2004, P170.

² [WWW.mémoiroline.com/04/08/1093/m,Conciliation -vie privée-vie professionnelle-engagement-travail.html](http://WWW.mémoiroline.com/04/08/1093/m,Conciliation-vie-privée-vie-professionnelle-engagement-travail.html)-(23décembre 2013).

Définition opérationnelle :

Les temps sociaux peuvent être définis comme ensemble des actions exercées par les individus dans une période bien déterminée dans le but de réaliser un lien social entre les membres du groupe.

✓ L'aménagement du temps :

« L'aménagement du temps de travail est l'adaptation des horaires et des rythmes de travail aux besoins de l'entreprise répartition de la durée normale de travail sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année »¹.

« L'aménagement du temps de travail se définit comme la redistribution de l'ensemble ou d'une partie des temps sociaux et humains, de manière à permettre aux individus et aux collectivités, un usage du temps qui correspond à leurs besoins et à leurs aspirations, son objectif est l'organisation des dispositions légales ou conventionnelles, des aspirations des salariés et des possibilités de négociation »².

Définition opérationnelle :

L'aménagement du temps est un ensemble des structures et des changements qui sert à réduire les heures de travail qui apparaît comme une réponse aux problèmes posés des travailleurs en matière de rigidité des temps de travail.

¹ WWW. Edition -Tissot- FR /droit-travail/**Dictionnaire droit de travail- définition** (23 décembre 2013).

² Florian, NOGUERA, **Management du temps de travail**, édition Dunod, Paris, 2006, P33.

✓ La conciliation :

« Sens action de concilier des personnes, des intérêts synonyme accommodement anglais conciliation »¹.

Le concept de conciliation est le concept clé qui articule entre deux vies différentes : la vie professionnelle et la vie familiale il est d'origine biologique.

« Il fait allusion au mécanisme d'adaptation d'un système sociale quelque soit sa taille allant de la famille comme microcosme a la société en général. Selon la théorie structuro-fonctionnaliste le processus d'adaptation est des moyens que l'emploie chaque ordre sociale afin d'affronter les conflits fonctionnelles liés a la résistance partielle ou total de l'ordre sociale, la conciliation est aussi un moyen d'interrogation des membres et des groupes adverses en freinant les désaccordes a travers une égalité répondant aux buts communs »².

Définition opérationnelle :

La conciliation signifie faire un équilibre entre les deux sphères. C'est-à-dire la femme doit s'adapter et équilibrer entre ses responsabilités familiales et ses engagements professionnels. Elle doit accommoder et faire un consensus des deux sphères. Il s'agit de rendre compatibles les deux sphères professionnelle et

¹ Jean Claude GEHENNE, Dictionnaire thématique de science économique et sociale, 1^{ère} édition, Dunod, paris, 1995, P178.

² محمد عاطف غيث، قاموس علم الاجتماع، دار الجامعة، الإسكندرية، ص18.

privée la conciliation entre les deux sphères et devenue Slogan. C'est un concept que tout le monde semble appuyer et associer au terme d'équilibre.

7- Les difficultés rencontrées :

Toute recherche scientifique se heurte à des difficultés, tout sur le plan théorique, ou pratique. Quant aux difficultés que nous avons rencontrées, on peut les résumés dans les points suivants :

-on est confronté au manque d'ouvrages au sein de la bibliothèque.

-La difficulté dans la passation du questionnaire, et la récupération qui à était plus difficile.

Les méthodes et les techniques de collecte des données

- 1-La pré- enquête**
- 2- Les résultats de la pré- enquête**
- 3- Les méthodes adoptées**
- 4- Les techniques utilisées**
- 5- L'échantillonnage et la construction de la population d'étude**
- 6- Les études antérieures et leurs synthèses**

Les méthodes et les techniques de la collecte des données :

1-La pré-enquête :

Le but de mener la pré-enquête est de recueillir plus d'information et de préciser la problématique de l'enquête fixer les hypothèses, voir les questions, la méthode et les technique les plus adéquates a notre thème de recherche ainsi que l'organisation de notre questionnaire, « la pré-enquête est une phase de terrain assez précoce dont les but essentiel sont d'aider à constituer une problématique plus précise est surtout à construire des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées et justifiées.

De même la prés-enquête permet de fixer en meilleur connaissance de cause, les objectifs précis, aussi bien finaux que partiel que le chercheur aura à réaliser pour vérifier ses hypothèses »¹.

Donc la pré-enquête est une étape indispensable dans toute recherche scientifique. Notre pré-enquête s'est déroulée pendant trois jours du 5 au 7 janvier 2014, après avoir reçus l'autorisation de l'académie et l'autorisation des directeurs des deux lycées pour effectuer notre étude. On a pu réaliser quelques questionnaires auprès de quelques enseignantes afin de bien mesurer les aspects à prendre en compte durant notre recherche sur le terrain.

¹ Omar ACTOUF, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitatives des organisations, édition Québec, 1987, P90.

2-Les résultats de la pré- enquête :

Nous avons effectués une pré- enquête qui à porté sur des enseignantes dans deux établissements scolaire (lycée).

Lorsque nous avons récoltés toutes les données nécessaires sur notre thème de recherche, et après avoir observé nos enquêtés sur le terrain, la pré- enquête nous à permis :

- De déterminer la technique la plus adéquate à utiliser.
- D'avoir une idée sur notre terrain d'enquête, cela nous à permet de savoir s'il est accessible ou pas.
- Cerner la population d'enquête. -
- Se préparer sur le plan personnel et surtout psychologique pour l'enquête de terrain tout en essayant de savoir quel genre d'obstacles qui peuvent entraver le déroulement de notre enquête.
- Avoir une idée sur la façon dont on va structurer les questions de notre questionnaire.
- Cette pré- enquête était très utile, dont elle nous à permis de délimiter notre thème, préciser notre problématique ainsi que nos hypothèses.

3-Les méthodes adoptées :

Chaque thème exige une méthode et la méthode utilisée dans notre recherche est déterminée par la nature du thème et les objectifs de la recherche qui est la méthode quantitative. Selon ANGERS MAURICE la méthode quantitative est comme : « ensembles des pratiques qui guident le chercheur afin de rapprocher son objet d'expérimentation, et pour cela nous avons choisi la méthode quantitative dans le but

d'analyser les résultats recueillies à l'étude. Elle vise d'abord à mesurer le phénomène étudié. Les mesures peuvent être ordinales du genre « plus grand ou plus petit que » ou numérique avec l'usage de calcul »¹.

La méthode qu'on a utilisée a été imposée par l'objet et la population d'étude.

Le nombre total de la population d'étude est de 70 enseignantes, en a pris un échantillon de 62 enseignantes.

4- Les techniques utilisées :

Selon AKTOUF OMAR la technique « est un moyen précis pour atteindre un résultat partiel à un niveau et à un moment précis de la recherche. Cette atteinte de résultats est directe et relève du concret du fait observé de l'étape pratique et limitée du concret du fait observer de l'étape pratique et limitée »².

La partie pratique est très importante dans l'étude scientifique puisque elle ne serve à mieux connaître le terrain, elle nous rapporte des informations sur la réalité sociale mais pour la réaliser, il faut suivre une technique précise à partir du corps d'hypothèse exprimé dans notre sujet de recherche, nous avons optés pour la technique du questionnaire, qui est défini comme « ensemble de questions écrites pourtant sur un sujet particulier et obéissant à des règles précises de préparation, de construction et de passation »³.

¹ Maurice ANGERS, Initiation pratique à la méthode des sciences humaines, édition casbah, Alger, 1997, P58.

² Omar AKTOUF, Op cit,P 90.

³ Ibid, P73.

Cependant on a disposé d'un questionnaire avec lequel nous l'avons adresser uniquement aux enseignantes, avec des questions ouvertes pour lesquelles le sujet devait exprimer une option ou parler librement, et des questions fermées ou un choix de réponse « oui » « non » par exemple était proposé.

Nous tenons à dire que ce questionnaire comporte trois rubriques dans l'ordre :

Partie1 : concerne les donnés personnels.

Partie2 : les donnés concernant la vie familiale.

Partie3 : les données concernant la vie professionnelle.

5-L'échantillonnage et la construction de la population d'étude :

« Un échantillon est une partie ou un sous ensemble d'une population mère, la population mère qu'on nomme parfois simplement la « population » correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude »¹.

Dans notre étude nous avons ciblés comme population les enseignantes exerçant une activité salariale au niveau des deux lycées ; lycée HAFSA d'Akbou et BOUKIDER Slimane de Benni Maouche, notre population mère se compose de 70 enseignantes on a pris 88% dans chaque lycée, afin d'avoir un équilibre entre les deux lycées et pour avoir des résultats.

¹ Rayer QUELLET, Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux, Boucherville, Gaëtan motin, Editeur, 1999, P378.

De type aléatoire simple à cause de la présence d'une base de données qui contient tous les noms de notre population d'étude dans les deux lycées.

On a pris la liste des enseignantes, on a les numérotés et les mettre dans des boues de papier dans un vers et on a commencés le tirage au sort, sans les rendre dans le vers une autre fois, afin de donner la chance pour tous les éléments d'apparaître, jusqu'on a laissés 8 éléments qu'on ne va pas les traités.

6-Les différentes études antérieures et leurs synthèses :

Les différentes études antérieures :

Les thèmes en relation avec la femme et l'évolution de son statut familial et professionnel ont toujours suscité l'interrogation de plusieurs sociologues, vus son importance et les différentes mutations qu'a connues la femme en Algérie en particulier, dans cette dernière décennie.

Notre recherche s'inscrit dans cette angule d'idées, c'est pour cela que nous avons essayés de résumer quelques études antérieures effectuées sur notre thème par d'autres chercheurs.

A) DOUBLET Jean Marie : facteurs déterminant l'avancement hiérarchique des femmes.

C'est une enquête quantitative qui a porté la problématique suivante : quel sont les facteurs ou variables qui interviennent dans l'avancement hiérarchique des femmes.

Elle s'est déroulée en 2001 auprès de 604 femmes et hommes en France ,dont l'objectif est d'identifier ,déterminer et mesurer l'effet des variables intervenant dans l'avancement hiérarchique des femmes d'une entreprise du secteur des télécommunication .¹

Cette étude a mis comme hypothèse :le statut familial et le nombre d'enfants influent négativement sur l'avancement hiérarchique des femmes au travail

Cette enquête a abouti à des résultats suivants :

- Plus l'avancement hiérarchique des femmes augmente plus le conflit famille travail augmente.

Plus leurs avancement hiérarchique augmente plus le travail empiète sur la famille les horaires augmentent et le taux de responsabilité au travail, les empêchent de remplir leurs rôle familiale.

B) L'hebdomadaire des sciences humaines : femme cadres supérieures et dirigeantes. C'est une autre enquête quantitative qui s'inscrit dans la problématique suivante quels sont les facteurs qui entravent l'évolution professionnelle des femmes cadre ?

¹Jean Marie DOUBLET et autres, **Femmes et carrière** Edition Lavoisier paris, 2004, P146.

Elle est menée par une grande école au féminin (GEF) en France, au près d'une population d'enquête qui comprend 2700 anciennes femmes cadres pour connaître leur parcours professionnels et leurs difficultés ¹

Dans cette enquête on n'a supposé des réponses provisoires à la question de départ comme :

les entreprises ont toujours des à priori sur la disponibilité des femmes pourtant ces femmes effectuent une charge de travail important en rapportant des dossiers à la maison ,puisque(88%)des femmes interrogées déclarent ainsi travailler 50heurs par semaine dont 6h20 mn chez elles .

La maternité reste toujours un frein d'évolution professionnelle, (41%) des employées et (55%) des employées du sexe féminin la considèrent comme un handicap , selon elles si les femmes veulent jouer un rôle plus actif dans le monde de l'entreprise, cela suppose l'instauration d'un dialogue entre les femmes Et l'organisme pour une meilleure compréhension mutuelle et faire évoluer les comportements et les règles du jeu des deux cotés.

Après l'analyse des résultats obtenus, les chercheurs ont détectés deux facteurs importants.

Côté femmes ; il s'agit d'exprimer d'avantage ses objectifs et ses ambitions, pouvoir anticiper son parcours et se construire en réseau.

Côté entreprise ; la GEF conseil de favoriser l'expression de l'ambition et du talent, s'attaquant aux idées reçues et être à l'écoute de ces femmes.

¹ L'HEBDOMADAIRE DES SCIENCES HUMAINES, Gestion des RH les START-entrent dans le rang , in entreprise et carrière, N°627, 3 au 9 juin 2003,PP 2-35.

C) M.BOUTFNOUCHET¹ : l'évolution de la structure familiale et de statut de la femme.

Dans les trois grandes villes algériennes (Alger, Oran et Annaba) auprès de 69 familles dans lesquelles la femme exerce un travail salarié, afin de répondre à la question de départ qui comporte les principaux aspects de l'évolution des structures familiales en Algérie.

BOUTEFNOUCHET a souligné à propos de l'évolution du statut de la femme que celle-ci est un élément important de l'évolution des structures familiales. Sa présence à l'intérieur et à l'extérieur du foyer conditionne le fonctionnement de la famille, c'est-à-dire que la femme occupe un statut important au sein de la famille, en plus de son statut de femme au foyer s'ajoute celui de la femme qui travaille.

Dans cette étude BOUTEFNOUCHET a constaté que la plus part des familles comportent des femmes qui travaillent et cela donne une nouvelle image de la femme algérienne dans une évaluation vers le salariat comparativement au statut de la femme dans la famille traditionnelle, qui travaille dans l'agriculture sur des terres familiales.

Selon cette étude, la plus part des femmes interrogées versent entièrement ou partiellement leurs salaires dans le budget familiale, voyant une certaine responsabilité économique en aident leurs famille à subvenir à leurs besoins par contre (8,2%) seulement ont déclaré ne pas contribuer préfèrent garder leurs argents à elles-mêmes.

¹Moustafa BOUTFNOUCHET, Op Cit, P119.

Dans la structure traditionnelle, la femme, la mère joue le double rôle de procréatrice et d'éducatrice, elle-même une vie propre à elle, dans le monde des femmes marquées de valeurs.

D'après BOUTFENOUCHE, il existe deux facteurs qui ont contribué aux changements de la situation féminine en Algérie.

L'éducation : l'augmentation de taux de la scolarisation des filles, qui est due à la conscience des parents de l'importance pour l'avenir de leurs enfants, avec les études (fille, mère) s'impose au sein de la société globale en jouent un rôle socioculturelle et socio-économique très important.

L'accès des femmes au monde du travail :

Le travail salarié permet à la femme de se situer dans la société mais cette dernière ne trouve pas d'encouragement et d'acceptation au sein de sa famille.

Pour BOUTFENOUCHE, il existe trois niveaux d'introduction de la femme à la vie professionnelle :

La nécessité vitale : la femme pour subvenir à ses besoins vitaux avec ceux de sa famille.

Par souci de l'amélioration du train de vie d'une famille moyenne.

Par besoins d'indépendance financière par rapport au budget de la famille.

D) Ministère délégué aux affaires du chef de gouvernement chargé de la famille et de la condition féminine : l'intégration socio-économique des femmes.

Il s'agit d'une étude exploratoire qui a été réalisée en France par le centre de recherche en anthropologie sociale et culturels (CRASC), auprès d'un échantillon de 419 femmes travailleuses réparties selon le secteur d'activité ainsi que leur niveau

d'instruction , afin de faire le point sur la question de l'intégration socio-économique des femmes .

Les résultats de cette enquête montrent que :

Plus le niveau d'instruction des enquêtées est élevé plus elles ont un parcours professionnel longitudinal.

Le niveau d'instruction joue un rôle différencié dans les modalités et le temps d'accès au travail ; 60, 3% des enquêtes de niveau d'instruction supérieur ont

Intégrées le travail grâce à une demande ou un concours, contre 25% des femmes sans instruction.

La part des sans instructions qui ont accédé au travail grâce à une connaissance est de 65% par contre elle est de 24% chez celles de niveau d'instruction supérieur .En ce qui concerne la durée de recherche du travail selon le niveau d'instruction 62% des travailleuses de niveau supérieur ont cherché du travail durant moins d'une année contrairement au 45% des sans instructions . En ce qui concerne l'égalité des conditions d'accès à la responsabilité pour les femmes et pour les hommes , les avis sont partagés :54,3% on dit oui contre 45,7 % on dit non .

Les femmes célibataires n'ont pas l'intention d'arrêter de travailler au moment du mariage et cela en fonction de la situation de l'épouse et son niveau d'instruction ,plus le niveau d'instruction est élevé plus l'attachement au travail est plus important ,donc le statut de la femme mariée constitue de moins au moins un facteur de suspension dans l'investissement au travail .

Le niveau d'instruction ne semble pas jouer rôle différencié dans la détermination des rôles étant donné que 56% des travailleuses de niveau supérieur considèrent qu'avoir un foyer et des enfants comme étant plus important qu'avoir un travail .

La question relative à l'attitude de l'époux à l'égard du travail de la femme, l'étude a relevé 55,22% des femmes ont répondu que leurs époux sont compréhensifs à leur égard, d'autres femmes d'un taux de 25,87% déclarent que leurs époux les soutiennent par contre 3% déclarent que leurs époux sont hostiles. Cela démontre une tendance positive chez les hommes, un progrès au sein de la famille par rapport à leurs attitudes relatives dans les études menées durant les années 80/86, mais un fait paradoxal, seulement 18 des femmes mariées sur 205 soit 8,75 % déclarent que leurs époux et belles mères ne représentent plus un facteur de freinage dans les aspirations des femmes à une carrière socioprofessionnelle.

L'aspiration à progresser dans leur carrière révèle chez les femmes travailleuses une dimension nouvelle en rupture avec celle qui était dominante auparavant c'est-à-dire par rapport au schéma de pensée traditionnel. Parmi les activités des femmes durant le temps hors travail, la garde des enfants semble de plus en plus revenir à un mode non traditionnel, puisqu'elle relève d'une transaction financière que cela soit pour les crèches ou pour les nourrices à la maison. 53,48% des enquêtes placent leurs enfants dans une crèche, chez une nourrice ou font recours à une nourrice à domicile. Toutefois 46,51% placent leurs enfants chez leurs mères et consacrent entre 03 à 04 heures par jours aux enfants et 32,45% des femmes consacrent 01 à 02 heures par jour.

Temps de récupération :

Le temps généralement consacré au repas ne dépasse pas 02 heures par jours pour 54,9% des enquêtes. Tandis que les autres ne prennent de repos que durant le sommeil.

Répartition du salaire ou du revenu de la femme travailleuse :

Dépenses alimentaires : elles constituent 50% de leurs revenus .dont 26% sont célibataires.

Dépenses personnelles : elles constituent 26% à 50% des revenus soit 2,77% des enquêtes dont 20% célibataires et 12,2% mariées.

Autre dépenses : 53,25 % consacrent une partie de leurs revenus aux charges (électricité et téléphone) 16,6% à l'épargne, dont une majorité est constituée de femmes entrepreneurs et 13% pour l'achat ou la construction d'un logement.

Femmes et problèmes majeurs : les problèmes majeurs perçus par les enquêtées sont le transport, les horaires du travail, le statut juridique, l'absence de promotion dans le travail, l'indispensabilité des crèche, l'harcèlement et la discrimination ... etc. Ces deux dernier problèmes ont été beaucoup plus soulevés chez les femmes entrepreneurs s'ajoute à eux les charges d'impôt ,le manque de personnel qualifier , quelqu'une parlent d'une difficulté à caractère économique (la concurrence) et le manque d'encouragement .¹

E) TEMBLAY Diane Gabriel : la conciliation travail-famille et famille et temps de travail : de nouveaux enjeux sociétaux, les résultats d'une enquête dans plusieurs secteurs

Une recherche menée auprès de divers groupes d'hommes et de femmes de divers milieux de travail (secteur de l'éducation, de la santé et gouvernement ainsi que membres d'entreprise privés emplois de bureaux et de services.

Gabrielle TREMBLEY sur la conciliation emploi-famille et temps de travail, de

¹Ministère délégué aux près du chef du gouvernement chargé de la famille et de la condition féminine, **RISSALAT EL -OUSARA** in dossier premier résultats d'une étude nationale exploratoire sur le travail féminin en Algérie, n° 7, PP 6 – 13

nouveaux enjeux sociétaux, c'est une note de recherche 2003-7 de Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, université de Québec.

La recherche à été menée par questionnaire postal, et pour répondre au questionnaire, les personnes devaient avoir au moins un enfant ou une personne (handicapé ou âgée) à leur charge. les femmes répondantes au questionnaire sont des employées du bureaux ; 50,5% des professionnelles 35,5%, des techniciennes 5,14% des employés de soutien 5,1 % des cadres 1,4% et d'ouvrières 0,4% les hommes sont principalement des professionnels 42% des cadres 11,4% des employés de soutien 7,5 % des employés de 5%.¹

F) KHOUDJA Souad : les Algériennes du quotidien

Dans son ouvrage (les Algérienne du quotidien), S. KHOUDJA, à évoqué le problème rencontré par les femmes salariées, l'enquête s'était déroulée durant les années 1984-1985, dans les grandes villes algériennes, ou les possibilités de travail des femmes sont les plus aisées et les plus nombreuses .En interrogeant quelques femmes salariées, l'auteur a déduit que :

Les femmes salariées se trouvent en face d'un grand problème, c'est comment avoir un temps suffisant pour leur travail et leur famille.

L'absence de l'aide du mari dans le travail domestique, dans le cas ou un homme aide sa femme « le milieu dans lequel il vit verrait cette aide avec mépris »

Toutes les femmes réclament un manque du temps.

Pour mieux comprendre cette situation, on reprend l'exemple exposé par, S KHODJA , de cette femme salariée qui raconte comment elle passe sa journée :

¹ Diane _Gabriel TREMBLAY, **La conciliation, emploi –famille et temps de travail de nouveaux enjeux sociétaux**, les résultats d'une enquête dans plusieurs secteurs économique.

Elle se lève à 5h45m .Elle fait tôt le ménage, amène son bébé chez la nourrice. vers 8h45m .Elle se rend au lieu de travail. A 12h ,elle rentre et prépare le déjeuner et le diner au même temps ,A 14h ,elle retourne au travail jusqu'à 17h30m,elle récupère son bébé ,servit à manger ,elle avoue qu'à 21h « j'étais complètement épuisée » .

Donc le travail salarié des femmes provoque le problème du manque de temps soit pour leurs enfants, ou pour l'exécution des taches ménagères, parce qu'elles reçoivent rarement l'aide de la part de leur mari : chose qui les pousse à se retrouver face à une double journée de travail.¹

J) BATTAGLIOLA Françoise : Histoire du travail des femmes

Dans laquelle elle évoque le monde de travail qui remet en cause la distribution traditionnelle entre le travail domestique et le travail salarié.

L'activité féminine compose de cycle de la vie familiale que caractérisent la discontinuité et la diversité de ses formes : (on quitte sa place aux après la naissance d'un enfant pour rependre ensuite une autre activité, mieux adaptée aux contraintes familiales du moment)²

Les pressions familiales et les rapports de forces dans le couple se conjuguent souvent pour éloigner les femmes du marché du travail parce que les femmes débordent parfois la sphère domestique.

¹Souad KHOUDJA, **les Algériennes du quotidien**, ENAL, Alger, 1985, P 43.

²Barbara RIST Françoise BATTAGLIOLA, **Histoire du travail des femmes, temporalités** [en ligne] ,3/2005, mis en ligne le 24 juin 2009, URL :[htt://temporalités .revues .org /496](http://temporalités.revues.org/496) ,consulté le 25 mai 2014.

le travail des femmes selon Françoise BATTAGLIOLA a connu une évolution remarquable, mais avec des qualifications, des rémunérations ou des perspectives toujours moindre que pour les hommes.

Malgré que la plus part des conflits au sein des familles algériennes particulièrement sont ils dus au travail des femmes, mais elles continuent à exercer des activités, elles sont face à une double journée, donc il faut chercher, d'après notre mémoire, à comprendre si elles sont capables de gérer leurs temps et de trouver un équilibre entre le travail et le foyer.

En évoquant cette étude, on se rend compte que la femme algérienne se trouve aujourd'hui face à de nouvelles situations qui se résument dans les nouveaux rôles et statuts qu'elle peut occuper dans le milieu socioprofessionnel

Le cadre théorique de l'étude

Section I

La famille et la femme Algérienne entre hier et aujourd'hui

1-La femme dans la structure de la famille traditionnelle:

La structure familiale traditionnelle a souvent valorisé l'homme et donner à la femme un statu secondaire, ainsi le sentiment de fiertés qui anime le clan familiale, et la discrimination à l'égard de la femme « le prestige de l'homme dépend du comportement de la femme qu'il a en charge »¹. En plus, dans cette structure, la naissance d'une fille est mal vue, car il est attendu de l'épouse qu'elle donne naissance à un garçon.

Devant cet état de fait, pour la femme aucun pouvoir de prise n'était accordé dans le système traditionnelle, parce que l'homme détenait un plein pouvoir d'autorité, et par conséquent, toutes les décisions lui sont confiées au sein de la famille. Cette autorité de l'épouse était imposé à la femme dans un esprit d'exploitation, l'homme considère que son honneur ne peut être réservé que par la pureté, la chasteté des femmes vivent sous son autorité et sa responsabilité.

Au vue de ces principes, le rôle de la femme est limité, elle se met au service de la famille, pour gérer tout le ménage et veiller à l'entretien et fonctionnement harmonieux des rythmes de vie au sein d'un foyer qui compte un nombre, a l'égard de cette inégalité et de cette domination masculin, la femme est privée de ces droits, même dans l'héritage, elle est exclut par le groupe familiale qui « assure par diverses armes juridiques la protection du patrimoine familiale contre toute infusion étrangères »².

¹ Lahouari ADDI, Op Cit, P45.

² Pierre BOURDIEU, Sociologie de l'Algérie, P.U.F, paris, P15.

Mais en avançant dans l'âge et ayant un grand nombre d'enfant, la femme fait l'objet d'un respect et d'une vénération prestigieuse, c'est pourquoi les vieilles femmes acquièrent dans la famille traditionnelles, une place importante qui va jusqu'à leur permettre une certaine autorité auprès du père à qui revient tout commandement.

2- Le rôle de la femme algérienne entre tradition et modernité :

2-1 le rôle de la femme dans la famille traditionnelle :

La femme algérienne a de grande participation aux travaux productifs « elle occupe une importante du travail agricole, participation aux récoltes des fruits, cueillette, ramassage du fourrage, et de bois de chauffage, transformation des produits, conservation de gains, des fruits secs, elle fait aussi des tâches qui ont une valeur culturelle très importante, comme le travail de la laine, fabrication de vaisselle, et d'ustensiles d'usines ...etc. Tout ces travaux ont les considère dans tout le groupe traditionnelle »¹. « Donc la femme dans la famille traditionnelle se charge des activités agricoles, elle joue le rôle de travailleuse auxiliaires et elle soumet à son mari l'initiative à entreprendre : prendre seule une décision est jugée honteuse. Et contraire à l'honneur de la famille au sein du foyer traditionnelle, les tâches domestiques se partagent selon les rapports hiérarchiques et l'âge ; cela signifie qu'elle est exclut du pouvoir politique et économique²».

2-2 le rôle de la femme dans la famille moderne :

Cependant le rôle dont jouit la femme dans la famille moderne valeur compétitive. Ce n'est pas cette femme résignée et soumise à l'autorité de l'homme, ce n'est pas non plus cette veuve qui n'a aucune ressource pour subsister ni cette autre qui vit dans les contraintes de son environnement, ce n'est pas encore cette

¹Camile Jardine ALCOSTE, **Des mères contre les femmes**, Boucheni, Alger, 1990, P90.

² Mouloud FEROUN, **Jour de Kabylie**, Boucheni, Alger, 1990, P9.

filles qui est rattacher à sa famille. la femme moderne égale l'homme dans l'exercice de tout fonction au sein d'une institution que se soit en usine, une école ou un quelconque de service publique.

Elle médecine, infirmière, avocate ou magistrat ou professeur à l'université membre du parlement, et elle assure ses fonctions en toute liberté et avec plein dévouement il existe aussi d'autres activités qu'exerce la femme chez elle dans son foyer. Permettre à la femme de contribuer à maintenir l'équilibre budgétaire. La femme pour ainsi dire travaille en étant conscient de sa valeur et sans aucune persécution ni contrainte venant de son entourage qu'elle courtois quotidiennement.

Ainsi on peut dire que la femme moderne essaye par tous les moyens d'assurer la cohésion des membres de la famille (comme c'est le cas dans la famille traditionnelle) et ce en y consacrant tous les préalables les affectifs car par sa tendresse, elle crée une atmosphère d'intimité qui assure la perpétuité.

Ceci permet des valeurs sociales qui constituent la base essentielle des valeurs sociales héritées de la famille traditionnelle auxquelles essaye de rester attaché à la famille moderne parce que ses valeurs trouvent leur source dans la religion musulmane.

3-La comparaison entre la femme algérienne traditionnelle et moderne :

« La société algérienne a connu des transformations, des changements et des mutations concernant son système social, le passage de la famille traditionnelle de type patriarcale obéissant aux conjonctures des coutumes et la religion à une famille contemporaine conjugale gérée par un contrat engagement de deux personnes considéré comme égale, responsable et autonome »¹, cela a engendré le changement du statut et du rôle de la femme « d'un modèle traditionnelle à un modèle contemporaine »² opposé l'un à l'autre mais vivant en collaboration.

Dans le premier modèle : la femme est considérée comme une servante qui s'occupe des tâches ménagères, la lessive, autant que mère comme éducatrice de ses enfants et elle apprend à ses filles l'obéissance le respect et la préservation de l'honneur, donc ce modèle l'existence privée de la femme est effacée, maîtresse de la maison, lieu féminin par excellence et d'aucun pouvoir économique.

Dans le deuxième modèle : en plus du rôle de la mère et de l'épouse s'ajoute à eux l'agent économique car la femme est devenue un agent actif avec un comportement plus ouvert sur le monde extérieur, elle contribue au financement de la maison car la femme contemporaine possède un travail rémunéré, elle possède le pouvoir de prise de décision elle a une existence partagée entre le public et le privé affirme, la femme contemporaine a s'imposer au sein de sa famille et de la société mieux que la femme modèle traditionnelle.

¹ Souad KHOUDJA, Nous les algériennes la grande solitude, édition casbah, Alger, 2002, P205.

² Moustapha BOUTFNOUCHET, Op Cit, P147.

Malgré cela et comme l'annonce « BOUTEFNOUCHET » l'évolution de la femme vers la modernité reste étroitement liée à la culture traditionnelle, on ne peut pas changer la situation de la femme sauf si on change les traditions dont elle est condamnée, et la tradition elle ne peut être changée donc la situation de la femme Algérienne ne change pas, elle s'améliore et elle se développe mais elle demeure toujours entre tradition et modernité.

3-La scolarisation des filles :

En Algérie, la scolarisation à des récupérations aussi profondes, c'est celle qui modifie non seulement le comportement des personnes qui ont reçu une instruction mais les attitudes des autres envers elles.

« La scolarisation a permis à la femme de dépasser les limites de son vécu quotidien au foyer et sortir de son isolement social en affrontant concrètement et correctement la vie publique avec l'établissement d'une relation avec le réel ».¹

« L'accès de la femme au savoir, l'aide à s'interroger socialement afin de constituer une image positive d'elle-même et une identité personnelle, qui lui a donné la possibilité de s'ouvrir sur de nouveaux horizons par l'accomplissement des activités salariées »².

Donc l'augmentation de taux de la scolarisation des filles, qui est due à la conscience des parents de l'importance des études pour l'avenir de leurs enfants. Avec les études, la fille ou la femme, s'impose au sein de la famille, et au sein de

¹ Souad KHOUDJA, OpCit P91.

² Ibid, P91.

la société globale en ajoutant un rôle socioculturel, et socio-économique très important.

En Algérie en 2005, 57,7% des élèves de secondaire sont des filles, l'indice de parité entre les sexes des années 2004-2005, est de 1,37 et depuis ces cinq dernières années en termes d'effectifs il y a plus de filles que les garçons reçus en examens de baccalauréat. Le taux de réussite au baccalauréat est plus favorable aux filles. En 2004-2005 les étudiants représente 54% des effectifs universitaires.

Bien avant l'indépendance, les fillettes algériennes, n'avaient pas le droit de fréquenter les écoles, et la minorité scolarisée n'a pas eu la chance de continuer ses études, car dès qu'elle atteignait l'âge de puberté, le père finit par arrêter sa scolarisation.

Donc, la scolarisation a bien aidé la femme à s'imposer au sein de la famille et dans la société, en refusant de jouer le rôle de la femme traditionnelle soumise, et de lutter pour l'acquisition de ses droits en émergent en tant qu'acteur socio-économique.

4-l'accès des femmes Algériennes au travail de l'enseignement :

Suite aux changements qu'a connus la société algérienne après L'indépendance, tel que l'urbanisation, la croissance démographique et économique, les femmes algériennes avaient entamé le chemin du travail d'enseignement, ou on trouve le nombre des femmes occupées a pris une évolution remarquable. Et d'après « BENNOUNE » cette évolution « est le résultat de l'instruction des femmes, l'urbanisation et le processus de développement ¹ ».Face ce changement sociale et

¹ Mahfoud BENNOUNE, Les Algériennes victimes d'une société néo-patriarcale, édition Marinoor, Alger, 1999, P86.

économique, les femmes exercent diverses activités salariées, on les trouve dans l'administration, l'éducation et la santé...etc. Malgré la tradition en lui interdit l'exercice d'une activité rémunérée, la communauté la reconnaît. À l'égard de cette nouvelle condition des femmes marquée par leur accès au travail rémunéré, ce dernier est devenu une nécessité pour qu'elle puisse satisfaire leurs besoins économiques en aidant financièrement leurs maris et concrétiser l'image qu'elle participe à une activité sociale.

L'évolution du statut de la femme algérienne, sa fréquentation du monde extérieur par la scolarisation et le travail d'enseignement est la conséquence directe du changement sociale introduit dans la société algérienne.

La population féminine active est composée dans sa grande majorité par habitantes du milieu urbain. Elle se caractérise par sa jeunesse, particulièrement en zone rurale où les plus importantes proportions d'actives ont observées pour les femmes âgées de 20 à 39ans.

Pour ces dernières on registre une diminution de la proportion des actives à partir de 40 ans et une chute sensible à partir de 50ans.

En ce qui concerne les femmes du milieu urbain, les proportions d'actives, sont pratiquement équivalent, pour les différents groupes d'âges jusqu'à l'âge de 49ans. Au même titre que les rurales, la proportion des actives diminue sensiblement à partir de 50 ans.

Section II

La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle des enseignantes

La conciliation entre la vie familiale et la vie Professionnelle des enseignantes.

1- la définition de la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle :

Concilier activité professionnelle et familiale équivaut pour une femme à assumer son engagement et ses responsabilités sur les deux fronts, sans être pour autant pénalisée sur le plan de salaire, de la carrière, de la formation continue et de l'attribution des tâches.¹

Il s'agit de rendre compatible les deux sphères professionnelle et privée, en effet la conciliation entre vie professionnelle et privée est devenu un slogan.

C'est un concept que tout le monde semble appuyer, le terme équilibre fait référence à la perception des salariés cadres même si celle-ci est diverse et liée à leur situation personnelle, mais également à la représentation de leur rôle et des pratiques managériales de l'entreprise. En effet pour l'entreprise, il s'agit de créer une culture de société qui permettra au salarié de se concentrer sur son travail dans l'entreprise. Pour le salarié il s'agit de répondre aux besoins des deux sphères dont les demandes ou les disponibilités nécessaires peuvent être contradictoires, voire conflictuelles.

¹ Mohamed KOLSI et Dorra JAMOSSI : **la conciliation entre la vie privée et vie professionnelle et son impact sur l'engagement au travail** ISG, Tunisie, 2007, P 6.

2- la signification de la conciliation pour les enseignantes :

Le travail occupe beaucoup de temps. Il assure la sécurité financière il procure un sentiment d'appartenance ,mais par dessus tout, c'est encore à tort ou à raison le moyen privilégié par lequel on se valorise face aux autres et face à soi même , la famille et aussi un lieu où il est possible de s' épanouir ,en offrant le soin et l'attention nécessaire aux enfants et conjoint par conséquent , les engagements professionnels et le temps consacré la famille entrent en concurrence ,un individu actif doit alors revoir sa manière de dépenser son énergie afin de maintenir un équilibre personnel et sauvegarder le capital de compétences acquis aussi bien à son poste de travail que dans son lieu de famille .¹

¹ Mohamed KOLSI et Dorra JAMOSSI , op.cit. , p 7.

3-la sphère professionnelle, sphère privée et les enjeux de la conciliation :

La carrière professionnelle des femmes enseignantes notamment les mères de famille, est barbouillée par des interruptions t'elles que les mises en disponibilité ,l'origine de ces interruptions son expliqué par l'arrivée d'un bébé dans la famille ,en premier lieu en commence par un congé de maternité puis la en disponibilité car c'est à la femme à elle seule de s'occuper de son enfant ,en plus de sa la gestion du foyer comme si elle lui revient de droit et demeure une préoccupation constante et intégrée comme une donnée de vie .la femme enseignantes obligée par ses responsabilités ,de se déplacer régulièrement et assister à des réunions tardives s'ajoute à elles des obligations familiales car la gestion de la vie professionnelle passe également par la gestion de la vie familiale ,l'éducation des enfants ,le travail domestique font partie des préoccupations . Cependant on constate tout de même nature que « les femmes n'atteignent que très peu des postes de direction et de haute responsabilités .on peut expliquer leur refus de s'investir à « plein temps » dans une fonction à responsabilité par leur désir d'allier vie professionnelle ».¹ l'articulation entre vie familiale et professionnelle semble de plus en plus difficile pour les hommes qui travaillent en générale et les enseignantes en particulière on ne peut pas parler de son travail sans se référer à l'activité domestique ,a la famille, il y'a comme une difficile dichotomie entre ces deux espaces pour cette catégorie de femme .

¹ Françoise BATTAGLIOLA, Histoire du travail des femmes, édition la découverte, 2000, P11.

3-1 Les enfants une préoccupation centrale :

La première difficulté rencontrée pour les mères de famille réside dans le peu d'infrastructure d'accueil pour les enfants ,la difficulté va s'accroître puisque une fois les enfants scolarisés d'autres problèmes surgissent liés à l'organisation du système scolaire avec sa double vacation et l'absence de certaines scolaires , cette situation est d'autant plus difficile à gérer quand on a des enfants dans les différents paliers du système scolaire . les femmes qui travaillent sont obligées de trouver des solutions individuelles d'autant que c'est sur l'éducation des enfants ,de leur suivi , qu'elles sont socialement jugées .

La conciliation entre les tâches de dedans et de dehors est en plan psychologique très coûteuse pour les femmes ,mais elle dans ce contexte évoquée comme l'expression d'un signe de supériorité ,elle gère le travail domestique mais sont particulièrement attentives à leurs enfants car ses derniers occupent un statut réel qui l'amène à bénéficier d'une éducation réfléchie . les enseignantes sont porteuses d'un projet scolaire , dans le développement de leur culture générale c'est pour cela que les femmes enseignantes se préoccupent de l'organisation du temps des enfants, leur absence ,l'équilibre de leur repas à la sortie de l'école ,leur santé et leur loisirs...autant de préoccupations la gestion n'est pas laissée au hasard ce qui nous amène à parler de la qualité du temps et non pas la quantité du temps accordée à l'enfant , cela explique l'origine des interruptions de carrière et font que la vie professionnelle des enseignantes se structure bien autour du couple« rupture continuité »¹.

¹Doria MERABTINE CHERIFATI, femme cadre entre sphère professionnelle et familiale, CREAD N° 74 Algérie, 2005, PP 109, 111.

3-2 Le travail domestique est un compromis :

La gestion du foyer occupe une place importante dans la vie des femmes . Evoque cet aspect c'est s'arrêter sur le nombre de tache qui vont de courses ménage ,a l'éducation des enfants ,malgré la nature contraignante de ces travaux la femme doit rester disponible .

Le travail domestique occupe une part importante de la vie des femmes ,conçu comme un élément du compromis il est également lié au fait que la société n'aide pas la femme qui travaille , c'est à elle seul de partager leur temps entre leur profession et la famille au travail pensent à la maison ,à la maison elles pensent au travail ,elles se livrent à leurs activités professionnelles en gèrent le quotidien de leur proches . On déduit que les activités qui se rattachent à la sphère domestique est significative et occupent une place importante dans la vie des femmes¹.

3-3 le champ domestique, un rapport social du genre qui façonne l'identité :

La place qu'occupe le champ domestique dans la vie des femmes enseignantes montre que cette activité est l'expression d'un rapport social . Selon Dussuet « le rapport domestique n'est pas un simple rapport c' est un rapport de sexe , c'est - à - dire qu' il lie entre eux ,à l'occasion d'une activité sociale de production , des individus ,compte tenir de leur sexe »². La place qu'occupe

¹Doria Merabtine -CHERIFATI, Femme cadre entre sphère professionnelle et familiale **CREAD**, N°74, Algérie, 2005, P111.

² DUSSET Annie, logique domestique essai sur les représentations du travail domestique chez les femmes actives du milieu populaire, édition l'harmattan, paris, 1997, P36.

le travail domestique dans la définition de soi indique que les femmes ont intériorisé l'assignation du travail domestique comme activité féminine.

Selon la position occupée dans ou hors espace privée, il permet une place plus au moins centrale dans la définition de l'identité féminine même si l'activité salariée modifier le caractère central du ménage dans la vie de ces femmes ,cette modification touche à la réorganisation des priorités , sans pour autant remettre en question le rapport social établie entre les hommes et les femmes par le mariage ,plus qu'un simple instrument de négociation .L'internalisation de l'assignation des femmes à la sphère domestique et les activités qui la caractérisent participe de l'identité féminine .La conciliation entre tâches intérieures et celles d'extérieures dictés aux femmes travailleuse par la société est prise en considération .toute fois le vécu de cette assignation révèle que pour ces femmes ,voire pour l'ensemble des travailleuses ,le travail domestique est important parce qu'il constitue le lien au sein de la famille ,le travail salarié a influé sur le temps domestique des et à redimensionné leur rapport avec le travail domestique .La conciliation permanente qu'elles opèrent à des incidences sur leur itinéraire professionnel sur leur évolution des carrières. Bien que conscientes de cet état de fait le domestique n'est a aucun moment remis en cause lien de permanence ,il est réfractaire à tout changement et la difficulté qu'il a s'y soustraire vient du fait « qu'il est support d'identité » support incontournable de la vie familiale car le travail domestique ne peut être rejeté en bloc par les femmes ,sauf à s'isoler ,à rejeté la conjugalité et même la paternité il constitue à titre un par important de l'identité sociale féminine.

A la qualification égale femmes et hommes mêmes lorsqu'ils partagent le même espace –temps psychologique par ailleurs l'observation effectué sur une trentaine d'année révèle que le monde du travail de l'Algérie post indépendance s'est construit sur des différenciation entre des types de tâches et

de positionnement au sein des hiérarchies ces différenciation marquent a plus haut niveau la construction sociale du travail qualifié , cela explique pourquoi les enseignantes se trouvent plus engagées dans un processus de légitimation face à une société qui les culpabilise et ne les juge par rapport à leur capacité à gérer l'intérieur et l'extérieur , l'occupation des postes à constitué la première étape d'un processus de conquête du monde de travail .l'arrivée enfin de carrière de la première génération des femmes enseignantes relève du fait social , la nouveauté étant dans le choix opéré par ces femmes de combiner entre les sphères privées et professionnelles et donc le refus de choisir entre l'une et l'autre de ces deux sphères et on pour expliqué cette combinaison comme une contre –attaque aux résistances qui continuent à bloquer l'entrée des femmes dans le monde des responsabilités professionnelles comme le dit Marie –ANGNES et BARRERE Mourisson : « Aujourd'hui la conciliation entre travail et famille et la clé du bon fonctionnement économique et sociale en d'autre termes : du progrès .Afin de parvenir a préserver un taux de fécondité suffisant pour son développement .Un niveau d'emploi croissant et un chômage restreint la compétitivité de l'économie le bien etre social et individuel et une certaine égalité entre hommes et femmes la solution semble de trouver un bon équilibre entre les deux sphères»¹.

¹ BARRERE Mourisson et MARIE Agnés , **travail famille le nouveau**, édition Gallimard paris, 2003, P31.

4) Les horaires de travail :

En 2000 , les hommes travaillent en moyenne six heures de plus par semaine que les femmes .

La semaine moyenne de travail des hommes comptait 39heures alors que celles des femmes en comptait 33 . une proportion plus élevée d'homme que de femme travaille un nombre d' heures équivalent à la semaine normale (entre 35 et 40 heures) la semaine normale de travail était en effet la réalité de 56 ,8 % des femmes et de 64 ,9% des hommes. La semaine courte (moins de 35 heures par semaine) rejoignant 36,7% des femmes mais seulement 14,6 % des hommes alors que la semaine longue (plus de 40 heures par semaine) n'était vécu que par 6,5% des femmes alors qu'on y retrouve 20,5 % des hommes

Il s'agit donc d'un outil important de flexibilité qui permet au salariés de choisir chaque jour ses heures d'arrivé et de départ dans le cadre de plage mobile .

Chaque salarié composera ainsi lui-même son emploi du temps à l'intérieur des possibilités offertes par le système ¹

¹ Rodolphe COLLE, **l'influence des temps de travail sur le bien être des salariés** CEROG, paris, 2005, P04.

5- Les femmes enseignantes et le temps de loisirs :

A coté du temps de travail , il ya un hors travail qui exerce une pression sur le premier¹ qui s'appelle le temps de loisir . Ce dernier regroupe des activités que l'on distingue des taches domestique , des obligations physiologique (sommeil , repas soins) ou de travail.²

Les loisirs des jeunes partagent surtout entre des activités physiques et sportives , des activités à domicile destinées a produire un enrichissement personnel et des sorties . ces activités contribuent à la constitution des goûts, des disposition et des attente, et laissent une empreinte durable sur les individus, au de là même de leur jeunesse .

Cette trace s'observe sur les formes de loisirs en expansion parmi celles ci on trouve les activités physique et les sports ils bénéficient de l'esprit du temps qui érige la forme physique en véritable commandement , autre tendance observée le développement de loisirs culturels , il y a de plus en plus de visiteurs , notamment de jeunes visiteurs , dans les musées et les bibliothèques conséquence d'une éducation plus poussée .

Les modes de vie peuvent subir des influence différenciées selon le sexe , on observe ainsi une conséquence du développement du travail féminin diminue le temps consacré aux achat .

De plus en plus de femmes considèrent désormais que faire les courses est corvée et non un passe temps distrayant

¹William GROSSIN, le travail est le temps (horaires durée –rythme) anthropos, paris, P 150.

²Raymond BOUDON et autres, Dictionnaire de sociologie Larousse, paris, 2003, P75.

L'accroissement récent de la fréquentation des équipements culturels et pour une bonne part le fait de jeunes femmes il est à rapprocher du développement de la scolarisation féminine .

Cependant la différenciation les plus flagrantes dans le domaine des modes de vie sont d'une autre nature ,elles ne concernent pas des tendances ,elles renvoient au contraire à ce que le corps social a de figé et d'inerte .Elles reflètent les stéréotype culturels ,concernant les tâches et attributs compatible , compatible avec les représentations de la féminité et de la masculinité dans la société contemporaine ,aux hommes la technique la compétition les performances ,l'affrontassions la vie politique ,le syndicalisme ;aux femmes l'intimité ,la vie familiale ,l'intérieur ,l'altruisme ,l'esthétique ,le ludique ¹

Nombre d'exemple illustrent ces spécialisations ,dans les attitudes de consommation ou d'achat :les femmes sont sensible à l'influence du mécénat humanitaire ou à la dimension écologique et de protection de la nature de bien de consommation ,tandis que la réduction de la technique s'exerce sur les hommes .

Dans le loisirs l'usage des instruments technique comme les consoles de jeux ou le micro -ordinateur est plutôt masculin , la fréquentation des équipements culturels plutôt le fait des femmes ,les instruments de musique peuvent avoir une image sociale marquée sexuellement la guitare est virile mais le piano convenable aux personnes du sexes ,la lectures des livres des livres scientifique et technique est majoritairement le fait des hommes, les activités physiques et les sports se différencient selon les valeurs qui s'y rattachent :recherche du sucée et de la performance dans un cas (pole masculin) dimension ludique personnelle et finalité individuelle dans l'autre cas (pole féminin) la compétition et les sports

¹ Laufer JACQUELINE, les femmes contours et caractères, INSEE, Paris, P1995.

de lutte sont réservés aux hommes ,les activités physiques ,d'entretien du corps surtout pratiquées par les femmes .

Section III

L'aménagement du temps de travail

1-L'aménagement du temps de travail :

L'aménagement du temps de travail renvoie à une double préoccupation de flexibilité de la production d'une part, et de préservation de l'emploi d'autre part. C'est une opération qui répond aux besoins des enseignantes « que ce soit par l'obtention d'un meilleur salaire, ou par un droit étendu aux loisirs »¹ en leur permettant plus de temps libre et de choisir leur temps de travail. Il a plusieurs dimensions, d'abord il a été évoqué en terme d'étalement des horaires et congés, afin de limiter les encombrements.

L'aménagement du temps de travail est un mouvement qui s'est effectué, en suivant un certain ordre chronologique, dont la première réduction du temps de travail, en 1840 était une initiative des patrons dans le but d'accroître la productivité. Puis à la fin du XIX^{ème} siècle, les mouvements ouvriers revendiquent le droit à l'amélioration des conditions de vie. C'était eux à cette période qui est à l'origine de la réduction du temps de travail. Vers les années soixante et avec l'apparition des temps modernes, c'étaient les syndicats qui réclamaient un droit aux loisirs, c'est l'époque où les gains de la production permettaient l'amélioration de la condition salariale des ouvriers. Dans les années quatre-vingt les aménagements du temps de travail étaient une mesure mise en avant par les gouvernements afin d'absorber le problème de chômage.

En plus de ces évolutions, l'aménagement du temps de travail a plusieurs formes particulières qui sont : l'annualisation du temps de travail, les horaires flexibles, le travail posté, le télétravail, la réduction du temps de travail et le travail à temps partiel.

¹Michel DE COSTER, **La sociologie du travail et gestion des ressources humaines**, 3^{ème} édition, De Boeck Université Bruxelles, 1999, P248.

« Tout les accords sur la réduction du temps de travail permettent de nouveaux aménagements bénéfiques à l'entreprise et salariés »¹ notamment aux femmes enseignantes, en leurs permettant plus du temps libre à consacrer aux occupations familiales.

2- les enseignantes et la réduction du temps du travail :

La réduction progressive du temps de travail, est un fait marquant du marché du travail au cours du 20^{ème} siècle, qui veut dire la « réduction de la durée conventionnelle de travail »², ainsi qu'un outil de flexibilité des horaires d'annualisation et de modulation. Elle s'est faite par grande étapes dont les plus importantes sont : la semaine de 40 heures en 1936, la semaine de 39 heures en 1981 et la semaine de 35 heures à partir de 1997.

Mais au de la de se mouvement, le contexte actuel de cette réduction « passe surtout par la promotion du temps partiel »³, qui est dans la majorité des cas, spécifique au féminin.

Devant cet état de fait, la réduction du temps de travail constitue un thème de mobilisation pour les enseignantes, notamment pour les femmes qui sont aujourd'hui porteuse de nouvelles aspirations pour une meilleure harmonie des temps sociaux, ainsi qu'une articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

¹Jean Pierre CITAUX, **Gestion des ressources humaines**, 3^{ème} édition, Armand colin, paris, 2000, P 167.

² Michel DE COSTER, op Cit, P249.

³ Loïc KADIM, **Gestion des ressources humaines**, Du Nord, paris, 1997, P116.

On constate donc, que ce mouvement permet aux enseignantes de modifier leur rythme de vie, de prendre leur temps et leur souffle. C'est encore plus vrai pour celle ayant une charge de famille, dont le travail domestique est resté le domaine réservé. Cela confirme que les enjeux de cet effet mobilisent les femmes plus que d'autre thème, parce que cette question concerne surtout l'organisation de la vie au travail, et aussi celle de la vie hors travail. Ainsi le passage à 35 heures est un moyen de mieux répartir les différentes tâches de la vie quotidien.

D'une manière générale, les femmes marquent une satisfaction à l'égard de ce mouvement, car réduire le temps de travail, c'est organiser le partage du travail en facilitant la conciliation de la vie professionnelle avec d'autres activités. La réduction du temps de travail permet donc « de rompre avec le schéma traditionnelle qui faisait de la femme un salarié moins disponible et d'avantage, demandeur d'emplois »¹.

3-les enseignantes et le travail à temps partiel :

Le travail à temps partiel se définit par rapport au travail à temps plein, qui veut dire « logique concurrente de la réduction de la durée hebdomadaire du travail »², c'est-à-dire, un temps de travail temporaire ou saisonnier, ni un travail de remplacement, il exerce selon divers modalités, impliquant une diminution proportionnelle de salaire.

Si le temps partiel connaît aujourd'hui un développement accéléré, c'est parce qu'il vise à réduire le chômage, est inscrit également dans une perspective humaniste, qui rejoint les valeurs d'une meilleure qualité de vie, surtout d'une vie mieux équilibrée en retrouvant le pouvoir de bien exploiter le temps libre.

¹Christina LUNGI, **Et les femmes réinventaient le travail**, Ayrolle, paris, 1999, P51.

² Margaret MARUANI, **Travail et emplois des femmes**, la découverte, paris, 2003, P79.

C'est selon cet ordre que la première caractéristique générale du travail à temps partiel et sa très forte féminisation, « qui dit temps partiel, pense femme »¹, cela pour divers raisons, notamment en référence à sa position dans la sphère domestique alors, cette forme de travailler, sous aucune contrainte.

D'une manière plus précise, le travail à temps partiel est en effet, implicitement destiné aux femmes ayant des charges familiales importantes, car est sans doute c'est elles qui exercent les tâches ménagères loin du regard de leurs conjoints, en consacrant ainsi leur temps libre pour la famille, en réclament souvent d'un manque du temps ce qui limite la possibilité d'avoir référer à d'autres activités personnelles(les loisirs).

On arrive à dire que les femmes se réfèrent beaucoup plus au travail à temps partiel, en justifiant ça par le plus de temps libre qui leur permet négligeant ainsi le salaire inférieur par rapport à celui de travail à temps plein, ce qui signifie que cette solution n'arrange pas toutes les femmes du côté des salaires, mais le contraire est juste lorsqu'il s'agit du travail domestique, c'est-à-dire, quelles auront plus du temps pour s'occuper des tâches ménagères.

4- les enseignantes et le travail domestique :

Tout au long de l'histoire, les femmes ont été chargées de maintenir et de reproduire les unités domestiques par leur travail et leur temps, et malgré une certaine évolution du mode de vie social, c'est sur les femmes que repose encore le plus souvent les charges de la maison et la gestion du budget familiale. Pourtant le travail domestique n'a jamais été considéré comme tel, mais comme une attribution par nature, il spécifique aux femmes.

¹Michel DE COSTER, Op Cit, P252.

« Le travail domestique est donc un travail qui socialement n'existe pas, car seul est reconnu comme travail humain (comparable aux autres travaux), celui qui produit pour le marché »¹. dans ce contexte, la femme enseignante prend en charge deux tâches différentes, l'une est reconnue, rémunérée sous forme de salaire, et l'autre considéré comme un travail épuisant, gratuit et même non reconnue, et incapable d'apporter un prestige social.

En effet, la femme enseignante souffre d'une pénibilité et d'une surcharge des travaux qu'elle doit assurer notamment avec l'arrivée d'enfant, contrairement à l'homme qui exerce une seule tâche, celle du travail professionnelles.

Face à cette double journée de travail et à fin que la femme enseignante arrive à une conciliation entre ces deux réalité, est-il nécessaire qu'il y aura un partage des tâches ménagères entre les deux sexes, autrement dit, le partage des tâches entre l'homme et la femme est il la solution pour éviter la double journée des enseignantes ?

5- le partage des tâches au sein du foyer Algérien :

Les femmes s'occupent des travaux ménagers, qu'elles vivent dans une société développé ou non, en milieu urbain ou rural, qu'il y ait ou non de jeunes enfants dans le ménage. Le travail domestique étant un travail invisible, sa conception diffère à l'égard des deux sexes. ; Cependant l'homme le considère comme facultatif, n'est pas intéressant dont il ne doit pas contribuer, par contre la femme, s'occupe de cette tâche c'est elle qui travaille a ce que tout soit prêt. Travaille à la constitution d'un ordre familiale, de même qu'une maison propre et bien rangée est le siège de l'ordre moral qui règne au foyer.

¹ Souad KHODJA, Op Cit, P62.

Le travail domestique est vécu par les femmes algériennes comme une contrainte, car il relève de la nécessité. Contrairement aux hommes. Tout ce passe comme si la nature fait de la femme une ménagère, procréatrice et éducatrice des enfants, et de l'homme, un travailleur et un chef qui donne les ordres.

Alors, malgré que les époux sont actif, ayant tous les deux une journée épuisante, rejoignent à la même heures leur foyer, rare sont les hommes qui aident leur femmes dans l'exécution des travaux domestique, qui sont pas moins fatigant, « si cela arrive, il fait comme s'il agissait d'un simple service rendus à sa femme »¹ A l'égard de l'homme, la contribution à ce genre d'activités, est une soumission, ou encore une obéissance qu'il doit à sa femme. Et ceci s'oppose avec les valeurs valeur et les normes de la société algérienne qui par contre lui impose d'être toujours fort, « à moins que les hommes ne veuillent pas participer aux travaux domestiques, simplement en raison de leur presse et parce qu'il y a toujours une femme disponible pour faire leur travail à leur place »².

C'est a cet état de fait que la femme enseignante consacre presque tout son temps de hors travail, aux activités domestiques alors quand est ce qu'elle trouve son temps libre ? C'est au regard de ce problème de non partage des taches, que la femme ne peut négliger la double journée de travail, qui conduit de plus en plus aux difficultés des relations au sein du foyer.

6- Les enseignantes face à une double journée :

Pour les ruraux comme pour les citations, la division sexuelle de travail produite de la société patriarcal, fait que les taches ménagères et Éducationnelles, demeurent

¹Souad KHODJA, Op Cit, P69.

² Souad KHODJA, Op Cit, P48.

pour l'essentiel des tâches féminines. Ce ci se trouve à l'origine de l'allongement des journées de travail des femmes et de leurs pénibilité. Cette surcharge de travail due à l'importance du temps consacré aux tâches familiales diverses, et la nature répétitive de ces tâches ne peuvent être sans influence sur le travail des femmes.

Dans ce contexte, « ce travail invisible qui n'est ni valorisant ni comptabilisé provoque une surcharge et une pénibilité qui se traduit pour les travailleuses par des pressions psychologique et physique quotidiennes »¹. Ce que fait en tant que mère et épouse, la travailleuse arrive au lieu de travail déjà sous pression, son énergie déjà grignote, et sa force de travail en grande partie consommée par ce travail inversible. Les femmes ne se trouvent donc pas dans les mêmes conditions de travail que les hommes, car la femme enseignante reste aussi une femme au foyer ou une employée à la maison, c'est-à-dire le travail domestique est accompli par la femme. Cette dernière qui ne peut échapper au problème de la double journée.

¹ [http : //www. Globebet. Org/ horizon- local/1997.](http://www.Globebet.Org/horizon-local/1997)

Le cadre pratique de l'étude

Présentation de l'organisme d'accueil

1-Présentation de l'organisme d'accueil :

Nous avons effectués notre étude dans deux lycées d'enseignement qui se trouvent à Akbou et Beni maouche. Le choix de ces établissements se justifie par son adéquation totale avec notre sujet de recherche. Ces deux lycées sont :

1- 1 Lycée Hafsa :

C'est un lycée d'enseignement général situé à Akbou, en 1974 jusqu'à 1978 il a été comme institut islamique, ces portes ouvertes pour l'enseignement général et technique en 1979 avec une superficie de 13000 M², et la surface construite est de 3000M².

Lycée Hafsa a toujours gardé son image de garde par apport au résultat acquis par l'ensemble des élèves qui sont passé par l'établissement Hafsa, la stabilité du staff administratif et pédagogique ont contribué a la réussite et au bon fonctionnement des établissements.

L'établissement contient 25 salles d'enseignement, 6 laboratoires, 2 pour la préparation physique chimies et 2 pour les sciences naturelles, et 2 labos informatique, 1 bibliothèque, 1 salle des enseignant, 1 terrain de sport collectifs et un jardin d'une superficie 1000 M².

Lycée Hafsa accueille en son sein un effectif de 1216 élèves, encadré par 66 enseignants dont 40 sont de sexe féminin et 26 de sexe masculin, le personnel administratif se compose d'un directeur, et un adjoint éducatif, un censeur, une concilier d'orientation scolaire pédagogique.

1-2 Lycée Beni Maouche :

En bref , cet élément est réservé à la présentation de l'établissement d'accueil ,le lycée BOUKIDER Slimane qui situé à Beni Maouche .

D'une manière générale on va présenter :sa dénomination son origine ,sa superficie ,son personnel ,l'organisation pédagogique les infrastructure .

Le lycée BOUKIDER Slimane (74 Km de la wilaya de Bejaïa) était école fondamentale crée en 1982 puis convertis en lycée d'enseignement général, cet établissement secondaire s'étant sur une superficie de 10419 m² ,il se compose d'un total 70 de personnes dont :

- 42 enseignant (30 femmes 12 hommes).
- 12 administratifs.
- 16 employés de services.

Ainsi ,le nombre de division scolaire et effectif des élèves sont comme suivant :

En première année secondaire l'effectif des élèves est de 296 et le nombre de classes est de 6 .

En deuxième année secondaire :l'effectif des élèves est de 157 et le nombre de classe est de 6 .

En troisième année secondaire : l'effectif des élèves est de 210 et le nombre de classe est 6 .

Concernant sec infrastructures il se compose essentiellement de :

18 salles de classe .

2 laboratoire scientifique (un pour les naturelles l'autre pour les sciences physiques).

1 laboratoire d'informatique .

1salle de sport .

1 cantine scolaire avec une capacité d'accueil de 200 couvert.

**Présentation des
Données personnelles des
Enquêtées**

1- Les caractéristiques personnelles des enquêtées :

Dans la troisième partie, après avoir recueilli des informations à partir des questionnaires que nous avons distribués aux enseignantes, nous avons procédé directement au dépouillement et notre analyse qui s'appuie sur l'approche quantitative, afin de vérifier nos hypothèses qu'est la répartition des rôles sociaux sur l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes.

Tableau N°1 : la répartition des enquêtées selon l'âge :

Age	Fréquence	Pourcentage
[25-35[32	51,61%
[35-45[18	29,03%
[45 et plus	12	19,36%
Total	62	100%

D'après le tableau suivant, nous constatons le taux le plus élevé des enseignantes revient à celles qui se situent dans la catégorie d'âge [25-35[avec (51,61%), parce que le secteur d'enseignement exige un âge spécifique et cette catégorie est considérée la plus idéale pour assurer la performance de ce métier ; suivies de la catégorie [35-45[avec (29,03%) la catégorie [45 et plus montre une diminution du taux de ces enseignantes avec (19,36%).

Tableau N°2 : la répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale :

Situation matrimoniale	Fréquence	Pourcentage
Mariée	55	88,70%
Célibataire	2	3,22%
Divorcé	3	4,83%
Veuve	2	3,22%
Total	62	100%

A travers notre étude, on peut constater l'importance de la situation personnelle des femmes travailleuses, par une très large dominance des femmes mariées avec (88,70%) de l'ensemble des femmes qui contribuent avec leurs propre salaire aux dépenses de leurs ménages aux quels elles appartiennent, par ordre d'importance aux autres dépenses alimentaires, d'habillement de santé et aux autres dépenses divers ,cette contribution est révélatrice d'un esprit de solidarité familiale, car c'est toute la famille qui retira profile, quand a la catégorie, et les femmes divorcées sont représentées avec(4,83%), et la catégorie des femmes veuves leurs taux est très faible avec (3,22%), avec le même pourcentage pour les enseignantes célibataire.

Tableau N°3 : la répartition des enquêtées selon leurs niveau d'instruction :

Niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage
Diplôme de l'instruction formation	10	16,12%
Licence	30	48,38%
Autres	22	35,48%
Total	62	100%

D'après les données de ce tableau, on remarque que le taux le plus élevé représente les licenciées avec (48,38%) au moment que l'enseignement détermine certaine capacités qui sont acquise par un parcours académique spécifié a nos jours ; suivi par d'autre diplôme avec (35,48%) et la dernière catégorie le diplôme de l'instruction de formation avec (16,12%) qui sont obtenu principalement dans des centres de formation.

En dernier on peut dire que l'exercice de ce métier et relative a l'obtention d'un diplôme malgré la diversification dans le parcours suivit et le temps de cette obtention.

Tableau N°4 : la répartition des enquêtées selon leurs enceinté :

ancienneté	Fréquence	Pourcentage
Titulaire	50	80,64%
vacataire	7	11,29%
Stagiaire	5	8,06%
Total	62	100%

D'après la première lecture de ce tableau, nous constatons que dans le domaine d'enseignement, la plus part des femmes représentent (80,64%) sont titulaires chose qui spécifie ce secteur surtout par rapport a celui d'industrie qui exige un passage de différentes niveaux pour arriver à être titulaire ; tandis que (11,29%) représentent les vacataires qui sont face a avoir l'expérience après une durée de travail bien déterminée ; et le taux le plus diminue sont des stagiaires avec (8,06%) qui sont considéré dans la phase de formation.

Tableau N°5 : la répartition des enquêtées selon la proximité de lieu de travail :

La proximité de lieu de travail	Fréquence	Pourcentage
oui	48	77,41%
Non	14	22,58%
Total	62	100%

Suivant le tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enseignantes habitent très proche au lieu de travail avec (77,41%) ce qui leurs facilite l'accomplissement de leurs taches (éviter les retards) dans les meilleures conditions par conséquence une satisfaction de rendement final, et les enseignantes qui habitent loin par apport à leur lieu de travail avec (22,58%) ce qui dû a leurs abondance de ce métier pour certaines et une sorte de sacrifice qui les obligent d'être courageuse pour atteindre la réussite de leurs objectifs.

Car notre enquête a été effectuée dans une ville ce qui nous a permet d'avoir cette grand différence entre les deux catégories.

Tableau N°6 : la répartition des enquêtées selon le nombre d'enfants :

Nombre d'enfants	Fréquence	Pourcentage
0 enfant	4	7,27%
1-3	47	85,45%
4 et plus	4	7,27%
Total	55	100%

Nous avons remarqué suite aux informations collectées de notre enquête, que la plus forte proposition avec (85,45%) revient aux enseignantes ayant entre 1 à 3 enfants ce pourcentage prouvent la transition dans les conditions de vie de ces femmes pour se limité a trois enfants ainsi de faciliter la conciliation entre leurs vies professionnelle et la responsabilité familiale.

Par contre le taux de (7,27%) reviennent respectivement à celles qui ont aucun enfants a cause de leurs jeune mariage ; et celles qui en ont 4 enfants et plus qui sont représentés encor (7,27) qui touche la catégorie la plus âgées de nos enquêtées.

Tableau N °7 : la répartition des enquêtées selon ci le conjoint travail :

Le conjoint travail	Fréquence	Pourcentage
Oui	53	96,36%
Non	2	3,63%
Total	55	100%

D'après ce tableau la plus part des enseignantes leurs conjoints exercent un travail avec (96,36) cette raison dû a la prise de décision que leurs femmes d'être travailleuse afin de partager la responsabilité familiale et assurer des meilleurs conditions pour leurs enfants ; par contre les enseignantes que leurs conjoint ne travaille pas représente seulement (3 ,63%) une raison qui pousse ces enseignantes d'être au travail pour assurer leurs vies.

2- Présentation des données de la première hypothèse.

La participation de la femme dans le monde de travail, est une donnée récente qui a fait changée leur situation dans la société en générale et au sein de la famille en particulier mais la question posée c'est est ce que la répartition des rôles sociaux influe sur l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes .

Tableau N°8 : la répartition des rôles sociaux est l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes :

La relation avec le L'aide de conjoint Marie dans les Taches ménagères	Parfaite		Stable		Perturbée		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
OUI	30	54,54%	10	18,18%	5	9,09%	45	82,62%
Non	0	-	4	7,22%	6	10,90%	10	18,17%
Total	30	54,54%	14	18,18%	11	9,09%	55	100%

D'après ces données on constate que le taux le plus élevé chez les enseignantes, qui reçoivent l'aide de leurs maris, ont une relation parfaite avec (54,54%), suivi (18,18%) d'une relation stable et d'un faible pourcentage celles qui ont une relation perturbée la ou on trouve un faible pourcentage avec les enseignantes qui ne reçoivent pas de l'aide par leurs maris, a cause de la relation perturbée avec le mari.

A partir des réponses des enquêtées, on constate que la majorité des enseignantes reçoivent l'aide grâce a leurs maris, donc ces dernières jouent leurs rôles complet dans la maison et même a l'école, à cause de la stabilité familiale ainsi la solidarité entre le couple, ce qui permet aux enseignantes d'aménager leurs temps. La répartition des taches ménagères, ainsi les rôles sociaux au sein du foyer facilite l'aménagement du temps, pour les enseignantes afin de réaliser l'équilibre entre les deux sphères familiale et professionnelle.

Tableau N°9 : la charge de travail et l'accomplissement des devoirs familiaux

La charge de travail les devoirs familiaux	Fatigant		Moins fatigant		N'est pas fatigant		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Sa m'empêche pas	7	11,29	31	50	14	22,58	52	82,25
Sa m'empêche de faire mes devoirs	10	16,12	-	-	-	-	10	16,12
Total	17	27,42	31	50	14	22,58	62	100

A travers les données de ce tableau on remarque que, la moitié 50% de ces enseignantes trouvent le travail moins fatigant, ce qui ne les empêche pas d'accomplir leurs devoirs familiaux, toute fois, d'autre enseignantes qui se trouvent face au travail fatigant 27,42 % trouvent des difficultés d'exercer leurs tâches domestique plus précisément la majorité 82,25 ont

répondus que le travail ne les empêche pas de faire leurs devoirs familiaux par contre une minorité de 27,42 des enseignantes ont déclarées que le travail les empêche d'accomplir les devoirs familiaux .

Nous pouvons constater suite aux réponses des enquêtées , qui ont soulignées que leurs travail est fatigant, ce qui leurs permet cependant d'accomplir leurs devoirs familiaux , est le résultat de la courte distance existant entre le lieu du travail et le domicile, ce qui ne leurs posent pas de problème , dans le déplacement et donc qui diminue le temps passé en dehors de chez elles.

Le manque de surcharge entre les deux sphères engendré par le partage des tâches entre les membres de la famille, participe pleinement à la conciliation des enseignantes entre la vie professionnelle et familiale , par ailleurs manque d'investissement domestique chez les enseignantes qui consacrent plus de temps en dehors de leurs foyer, issu d'un double mouvement : d'une part la surcharge du travail professionnel (école) ,elles trouvent souvent des difficultés dans le déplacement ...etc. et d'autre part l'accomplissement du travail domestique dans le cas ou la femme assure la majorité des taches ,qui concernent la maison , les domaines entourant ou encore qu'elles fassent partie des ménages nombreux ce qui la privera de mener convenablement son devoir envers sa famille .

Tableau N°10: La répartition des enquêtées selon l'occupation des enfants et leur relation avec eux :

La relation avec les enfants	Bonne		Moyen		Mauvaise		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
L'occupation des enfants								
La crèche	5	1,96	1	1,96%	0	0%	6	11,76%
Les parents	10	19,60	2	3,92%	0	0%	12	23,52%
La nourrice	9	17,64%	-	0%	0	0%	9	17,64%
L'école	23	45,09%	1	1,96%	0	0%	24	47,05%
Total	47	92,13%	4	7,84%	0	0%	51	100%

Le tableau ci-dessus nous montre que l'école qui s'occupe des enfants pendant l'absence de leurs maman avec (47,05%), puis les enfants sont pris en charge par les parents avec (23,52%) de l'ensemble de notre échantillon qui confié la nourrice a la garde des enfants avec (17,64%), et les enseignantes qui confient leurs enfants a la crèche suivi de (11,76%).

A partir des réponses des enquêtées, nous avons constatés que l'âge des enfants, les moyens financiers ainsi que le degré de confiance et de sécurité influencent sur la décision prise par les mères à propos de la garde de leurs enfants.

Il est vrai que généralement le fait qu'ils soient grands et autonomes à savoir adolescent ou universitaire, les enfants sont gardés à l'école donc l'absence de leurs mères ne causerait pas de problèmes.

Nous avons remarqués dans plusieurs cas, durant notre enquête, que certaines familles préfèrent laisser leurs enfants chez les parents, vue leurs manque de moyen financiers, qui leurs permettent une nourrice ou une crèche, ou encore a cause de la confiance et de la sécurité trouvé chez la famille, nous avons enfin enregistré que la crèche prend la garde des enfants des familles plus au moins disposant de moyens financiers, et parfois le fait du désir que ces enfants apprennent se développent, s'intègrent, et se socialisent.

Tableau N° 11 : la répartition des enquêtées selon l'aménagement du temps de travail permet aux enseignantes de mieux concilier entre le professionnelle et le familial :

Dans cette partie ,nous montrons dans quelle mesure l'aménagement du temps de travail permet aux enseignantes de mieux concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle , et de trouver un temps libre pour leurs loisirs.

L'apport de l'aménagement de temps de travail de la conciliation entre le professionnelle et le foyer	Temps libre		Repos		Adéquation entre la vie familiale et la vie professionnelle		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
La conciliation est une question d'organisation	28	45,16%	8	12,90%	4	6,45%	40	64,51%
C'est grâce au sacrifice que je réalise la conciliation	3	4,83%	10	16,12%	3	4,83%	16	25,80%
C'est la distribution des tâches d'intérieur qui m'aide a faire la conciliation	3	4,83%	2	3,22%	1	1,61%	6	9,67%
Total	34	54,82%	20	32,24%	8	12,89%	62	100%

D'après l'analyse des différents questionnaires, nous avons constaté que le grand pourcentage à proportion (64,51%) ,qui représente la tendance générale, l'aménagement du temps de travail est vu comme un moyen pour avoir plus de temps libre, donc il permet de s'occuper de soi, en réduisant ainsi la durée hebdomadaire du travail, le deuxième pourcentage qui représente (25,80%) des enquêtées le repos est la principale avantage de l'aménagement du temps de travail, elle repose un peu puis elle commence une autre journée de travail, on comprend par là que les enseignantes se trouvent face à une double journée épuisante de vivre une vie aisée et de continuer le travail, sans pour autant être contraintes de le quitter, le troisième pourcentage avec (9,67%) les enquêtées insistent sur L'équilibre et la stabilité que leurs procure l'aménagement du temps du travail, pour cela ce dernier est considéré par les enseignantes comme source de l'équilibre et qui les éloignent des problèmes, surtout sur le plan familial. Enfin on peut dire que l'aménagement du temps de travail est d'un apport positif dans la vie des enseignantes.

A partir des réponses des enquêtées, concernant l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale des enseignantes, le pourcentage le plus élevé voit qu'on peut atteindre l'adéquation entre l'espace domestique et le travail professionnelle par l'organisation, nier pour autant les difficultés rencontrées, afin de combiner entre ces deux tâches, ces enseignantes avancent comme solution l'organisation, savoir comment gérer son temps tout en tenant compte des difficultés existantes, le pourcentage qui suit les enseignantes prennent le sacrifice comme un moyen pour équilibrer entre les deux espaces, elles ne trouvent un autre choix que de se sacrifier pour concilier entre les deux situations, dans ce cas le sacrifice n'est pas choisi par l'enseignante mais il est imposé, car c'est la seule solution qu'elle trouve devant elle, par contre le pourcentage le plus faible représente que les enseignantes insistent sur le partage des tâches, qui est indispensable pour

réaliser l'adaptation entre la vie professionnelle et la vie familiale, en comprend par la que les enseignantes ont besoin d'aide, car toutes seules elles n'arrivent pas à réaliser cette conciliation en justifiant ça par la grande charge qu'elles doivent assumer, expliquer par les différentes formes d'obligations.

On peut constater enfin que les moyens utilisés par l'enseignante afin de réaliser une conciliation entre le foyer et le travail, varient entre le partage des tâches au sein de la famille, l'organisation et le sacrifice.

Tableau N°12 : Le rapport entre la capacité de conciliation et la surcharge des travaux.

La conciliation Surcharge	J'arrive à concilier		Je n'arrive pas à concilier		Total	
	F	%	F	%	F	%
La maison	20	32,25	1	1,61	21	33,87
Le travail	25	40,32	2	3,22	27	43,54
Les deux	5	8,06	9	14,51	14	22,58
Total	50	80,64	12	19,35	62	100

A travers ce tableau , nous constatons que (43,54)des femmes enquêtées sont surchargées au travail ,suivies de (33,87) qui sont occupées par les taches ménagères et enfin (22,58) représentes celles qui sont trop chargées dans les deux vies familiale et professionnelle .

Plus précisément, nous avons remarqués que celles qui sont chargées, soit au travail ,soit à la maison et qui représentent respectivement (40,32) et (32,25) arrivent bien à concilier entre leurs travail et la vie familiale ce qui n'est pas le cas pour celles qui sont trop chargées et qui n'arrivent pas à assumer l'équilibre entre les deux sphères ,ce qu'on peut déduire de ses résultats ,les femmes sont généralement très occupées dans une seule sphères soit au travail ou à la maison ,mais dans la majorité du temps elles arrivent à concilier entre les deux vies ,ce qu'il été considéré comme des qualités naturelles de réaliser plusieurs choses au même temps.

Tableau N°13 : l'âge des enquêtées et la capacité de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle:

Le degré de conciliation L'âge	J'arrive à concilier		Je n'arrive pas à concilier		Total	
	F	%	F	%	F	%
[25 - 35 [28	45,16	4	6,45	32	51,61
[35 - 45[15	24,19	3	4,83	18	29,03
[45 et plus	05	8,06	7	11,29	12	19,35
Total	48	77,41	14	22,59	62	100

D'après les données de ce tableau, concernant l'âge des enquêtées et leurs capacités de concilier entre les deux vies, on remarque que la tendance la plus élevée des enseignantes âgées de 25 à 35 qui arrivent à concilier entre les deux vies est avec 77,41% puis les enseignantes âgées de 35 à 45 en deuxième lieu et dernièrement celles qu'on de 45 et plus .

Et le pourcentage le plus diminue c'est avec (22,59 %) des enseignantes qui n'arriveras pas à concilier entre les deux sphères, surtout celles qui ont l'âge de 45 ans et plus.

Suite aux repenses des enquêtées concernant leurs âge ,et la capacité de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle, les majorités des enseignantes ont rependus quelles arrivent à concilier malgré les difficultés rencontrées, cette catégorie se base sur les enseignantes âgées de 25 à 35, c'est juste il fallait courir dans tous les sens pour pouvoir concilier entre le foyer et le travail ,sans nier l'aide de conjoint ,et les autres membres de la famille, toutes ces sacrifices sont pour objectifs de rendre une famille heureuse .

On peut constater enfin, que les enseignantes arrivent à concilier entre les deux vies familiales et professionnelles, et à fin de réaliser cette conciliation ont besoins d'aménager leurs temps et répartir quelques tâches domestiques avec d'autres membres de la famille, ainsi grâce à ces propres sacrifices.

Tableau N°14 : la répartition des enquêtées selon leurs temps de loisirs :

Consacré votre temps de Loisir dans Trouvez Vous de temps libre	Visite familiale		Sorties		D'aller en vacance		Total	
	F	%	F	%	F	%	F	%
Oui	27	43,54%	20	32,25%	9	14,51%	56	90,32%
Non	-	-	-	-	-	-	6	9,67%
Total	27	43,54%	20	32,25%	9	14,51%	62	100%

Nous avons remarqué, suite aux informations collectées de notre enquête que la forte proportion avec (90,32%) revient au enseignantes ayant un temps libre pour leurs loisirs et un taux très faible pour les enseignantes qui n'ont pas de temps libre pour leurs loisirs avec (9,67%).

En effet, la majorité des enseignantes trouvent le temps libre pour leurs loisirs, surtout pendant les vacances de l'été ou celles qui préfèrent de faire des visites familiaux, c'est le taux le plus élevé et celles qui organisent les

sorties avec les autres membres de la famille, pour reposer et oublier la fatigue, donc la catégorie qui fait tous ça se sont les enseignantes qui partagent les activités domestiques avec d'autres membres de la famille nous relevons un pourcentage moins important des enseignantes, qui partent en vacances.

La minorité déclare que s'occuper de leurs loisirs, est une chose loin d'être atteinte, elles justifient cela par la lourdeur des tâches d'intérieurs et les obligations familiales.

Les résultats de première hypothèse :

Bien que l'échantillon de notre étude soit réduit, durant l'étude effectuée au sein des deux établissements, en suite aux résultats obtenus à travers l'analyse des données collectées nous constatons que la première hypothèse qui est la répartition des rôles sociaux influe sur l'aménagement des temps sociaux de la vie quotidienne des enseignantes est confirmée.

Pour la répartition des rôles sociaux, et la répartition des tâches domestiques, la majorité des enseignantes ont déclaré que leurs conjoints, les membres de la famille, l'école, la nourrice et la crèche les aident à la réalisation de leurs tâches, ce qui leur permet d'aménager leurs temps de travail et leurs temps domestiques.

Ainsi que, la solidarité entre le couple et les autres membres de la famille, garantis la stabilité et la répartition égale des rôles sociaux, afin d'arriver à une meilleure organisation et de bien équilibrer entre les deux sphères familiales et professionnelles.

Les résultats de la deuxième hypothèse :

Il est important de noter, que d'après les résultats de notre questionnaire la plus part des enseignantes déclarent qu'elles concilient entre les deux vies et aménagent leurs temps de travail et de trouver un temps libre pour leurs loisirs.

On déduit que , les enseignantes ,malgré leurs contacts avec le milieu extérieur par l'exercice de travail d'enseignement ,elles cherchent à concilier entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles, à travers un défit de différents obstacles , d'une manière générale chez les enseignantes mariées qui représentent 88,70% ,et d'une manière particulière celles qui âgées de 45ans et plus qui représentent 19,36%de membre total des enquêtées ,après ce défit et cette lutte des enseignantes ont arrivées à concilier entre les deux vies, même avec l'existence des difficultés, mais la majorités réaliseront la conciliation et ont déclarées qu'elles trouvent du temps pour leurs loisirs, d'un pourcentage de 90,32% se sont celles qui préfères de faire des visites familiales ,des sorties et d'aller on vacance ,mais une minorité qu'elles déclarent manque du temps pour leurs loisirs ,et qu'elles frétèrent de restées chez elles .

Conclusion

Conclusion

Conclusion :

Le changement de la société Algérienne à permet aux enseignantes de sortir de leur isolement et de s'échapper à la routine , cette rupture et cette mutation qu'à connu l'Algérie après l'indépendance à permet aux femmes d'assurer leurs places à coté de l'homme , tandis que la réussite scolaire a permet a ces femmes d'avoir accès à des professions qualifiées , à briser sans complexe les tabous, qui juste là étaient sacres par leur entrer dans le monde de travail, ce la grâce à leur courage , elles sont devenues une partie intégrante de la population active.

Leurs présences à l'intérieur et à l'extérieur du foyer conditionne le fonctionnement même de la famille , d'être une enseignante à l'école qui exerce un métier dans le monde de travail , et responsable des soins de la gestion du foyer .

Autrement dit , les enseignantes jouent un double rôle dans leurs vies , une femme à la maison qui doit s'occupé de son foyer et satisfaire tous ses besoins, une enseignante à l'école qui essaye toujours de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle à travers la politique de l'aménagement du temps de travail, aussi l'aide des membres de la famille dans les taches ménagères afin de trouver un temps libre pour leurs loisirs .

Dans celle-ci considèrent qu'après tous elles ont réussis à surmonter toutes les difficultés, pour pouvoir joindre l'utile agréable en accomplissant leurs devoirs sociaux et en satisfaisant leurs désirs personnelles de poursuite de la carrière professionnelle.

La liste bibliographique

La liste bibliographique :

1- Les ouvrages méthodologiques :

- 1- ACTOUF Omar, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Edition Québec, 1987.
- 2- ANGERS Maurice. Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Édition Casbah, Alger, 1997.
- 3- FORTIN Marie Fabienne, Le processus de la recherche de la conception à la réalisation, ville mont- Royal, Décarie, Edition, 1996.
- 4- GAVTHIER.Benoit, Sous la direction de recherche sociale de la problématique la collecte des données, Montréal, presse de l'université de Québec, 1990.
- 5 Mayer R et F, Quellette, Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux, Boucherville Gaëtan mutin, Editeur, 1999.
- 6-QUIVY Raymond et campenhoudt Luc van, Manuel de recherche en science sociale, 3^{ème} Edition, Dunode, Paris, 1995.

2-Les ouvrages sociologiques :

- 1- ADDI Lahouari, Les mutations de la société algérienne, Ed la découverte, Paris, 1999.
- 2- ALCOSTE ou Jardin Camile, des Mères contre les femmes, Boucheni, Alger, 1990.
- 3- Bourdieu Pierre, sociologie de l'Algérie, P.V.F, Paris.
- 4- BOUTFNOUCHT Moustafa, La famille Algérienne évolution et caractéristique récent, Edition SNED, Alger, 1982.
- 5- BATTAGLIOLA François, Histoire du travail des femmes, Edition la découverte, 2000.
- 6- BARRERE Morrison et MARIE-Agnès, Travail famille le nouveau contrat, Edition Gallimard, Paris, 2003.

- 7- BENNOUNE Mahfoud, **Les Algériennes victimes d'une société néo-patriarcale**, Edition Mariner, Alger, 1999.
- 8- CITEAU Jean Pierre, **Gestion des ressources humaines**, 3^{ème} Edition, Armand Colin, Paris, 2000.
- 9- COLLE Rodolphe, **L'influence des temps de travail sur le bien être des salariés**, CEROG, Paris, 2005.
- 10- DE COSTER Michel, **La sociologie de travail et gestion des ressources humaines**, 3^{ème} Edition, De Boeck, université Bruxelles, 1999.
- 11- DUSSET Annie, **Logique domestique essai sur les représentations du travail domestique chez les femmes actives du milieu populaire**, Edition l'harmattan, Paris, 1997.
- 12- FERAOUN Mouloud, **Jour de Kabylie**, Alger, 1990.
- 13- JACQUELINE L'aufer, **Les femmes contours et caractères**, INSEE, Paris, 1995.
- 14- GROSSIN William, **Le travail et le temps (horaire, durée, rythme)**, Anthropos, Paris, 1969.
- 15- KADIM Loïc, **Gestion des ressources humaines**, Du Nord, Paris, 1999.
- 16- KELKOUL Souad, **Participation de la femme au développement économique et sociale**, CNEAP-ENVAP, Alger, 2001.
- 17- KOLSI Mohamed et Jamousi Dora, **La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle et son impacte sur l'engagement au travail**, Tunisie, 2007
- 18- LUNGI Christina, **Et les femmes réinventaient le travail**, Ayrolle, Paris.1999. MARVANI Margaret, **Travail et emplois des femmes**, la découverte, Paris, 2003.

- 19- MARUANI Margaret, Travail et emplois des femmes, la découverte, Paris, 2003 MOULOUD Feraoun, Jour de Kabylie, Alger, 1990.
- 20- NOGUERA Florian, Management du temps de travail, Edition Dunod, Paris, 2006.
- 21- KHOUDJA Souad, Nous les Algériennes la grande solitude, Edition Casbah, Alger, 2002.
- 22- KHOUDJA Souad, A comme Algérienne, ENAL, Alger, 1991.
- 23- KHOUDJA Souad, Les Algériennes du quotidien, ENAL, Alger, 1987.

La liste des dictionnaires :

- 1-BOUDON Raymond et les autres, Dictionnaire de sociologie, L'arousse, Paris, 2003.
- 2-Dictionnaire thématique de science économique et sociale, 1^{ère} Edition, Dunod, paris, 1995.
- 3-MOLATONI Akbar, Dictionnaire de sociologie contemporaine, Edition Zagros, Paris.
- 4- عاطف غيث محمد ، قاموس علم الاجتماع، دار الجامعة ، الإسكندرية ، مصر، 1989

Les revues et thèses :

- 1- CHERIFATI- Merabtine, Doria, Femme cadre entre sphère professionnelle et familiale, in les cahiers du CREAD, revue publié par le centre de recherche en économie appliqué pour le développement, N°74, Algérie, 2005.

Les sites web :

1-[WWW. Mémoiroline. Com /04 /08/1093/M- Conciliation-vie privée-vie professionnelle-engagement-travail. Html.](#)

2-[WWW. Edition. Tissort- FR/Droit-travail/ Dictionnaire droit de travail- Définition.](#)

ANNEXES

Les Questionnaires

A/ les données personnelles :

1) Age :

[25-35] [35-45] [45 et plus]

2) Situation matrimoniale :

Mariée Célibataire

Veuve Divorcée

3) Niveau d'instruction :

Diplôme de l'instruction supérieure de formation

Licencié

Autres

.....

4) Êtes-vous :

Stagiaire Vacataire Titulaire

5) Précisez votre ancienneté :

Ans Mois

B / les données concernant la vie familiale :

6) Avez-vous des enfants :

Oui Non

Si oui combien :

7) Est-ce que votre conjoint exerce un travail ?

Oui Non

Si oui quelle est sa fonction ?

8) Votre relation avec le conjoint est ?

Parfaite Stable Perturbée

9) Est-ce que votre travail vous pose des problèmes avec votre conjoint ?

Oui Non

Quel type de problèmes

.....

10) Qui s'occupe de vos enfants quand êtes au travail ?

La crèche l'école

Les parents La nourrice

11) Comment trouvez-vous votre relation avec vos enfants ?

Bonne Moyenne Mauvaise

12) Est-ce que vous arrivez à satisfaire les besoins de vos enfants :

Oui Non

Explique comment ?

.....

13) Aidez-vous vos enfants a faire leurs devoirs ?

Toujours Parfois Jamais

14) Est-ce que votre mari vous aide dans les taches ménagères ?

Oui Non

C/ Les données concernant la vie professionnelle :

15) Habitez-vous à la proximité de lieu de travail ?

Oui Non

16) Combien de temps vous passez en dehors de la maison ?

Heures

.....

17) Comment trouvez-vous votre travail ?

Fatigant Moins fatigant N'est pas fatigant

18) Arrivez-vous à concilier entre le travail professionnel et le foyer

Oui Non

Si oui,
comment

19) Est-ce que votre travail vous empêche de faire vos devoirs familiaux ?

Oui Non

Pourquoi ?
.....

20) Où êtes vous le plus chargés ?

A la maison Au travail Les deux

21) Est-ce que vous avez déjà essayé de demander de changé vos horaires de travail ?

Oui Non

Si oui pourquoi ?.....

22) Que peut vous rapporter l'aménagement du temps de travail ?.....

23) Pensez-vous que l'établissement doit être souple avec les femmes en matière d'arrangement de leurs horaires de travail ?

Oui Non

Si oui,
pourquoi ?

.....
.....

24) Trouvez-vous de temps libre pour vos loisirs ?

Oui Non

Si oui, vous consacrez votre temps de loisirs dans :

Visite familiale Sorties D'aller en vacance autre

Si non, pourquoi ?.....

25) Arrivez-vous à équilibrer entre vos occupations familiales et vos tâches

professionnelles ? Oui Non

UNIVERSITE A /MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCE SOCIALES

Questionnaire de recherche sur le thème de :

**La conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle des
enseignantes**

Cas pratique lycée HAFSA à AKBOU
Et BUOKIDER Slimane a Beni Maouche .

Préparé par les étudiantes :

- **HILEM Rima**
- **HAROUN Lynda**

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin de cycle , nous adressons a vous avec beaucoup de précision , dans demander de bien vouloir répondre au questionnaire le but de savoir la possibilité de concilier entre les deux vies . nous tenons a vous d' assumez d'avance que les informations que vous nous fournissez seront utilisées que pour des fins scientifiques.

Merci.